

Grand ^{N° 12 // Juillet 2021} Annecy

MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION

DOSSIER

L'EAU DANS L'AGGLO, PARLONS-EN !

CLIMAT
LAC USAGES
RUISSEAUX RIVIÈRES
BIODIVERSITÉ



FRAGILITÉ
SENSIBILISATION
PRÉSERVATION
QUALITÉ

À LA UNE

Une période décisive
pour les mobilités

ENVIRONNEMENT

9 actions qui
font la différence

EN ACTION

J'éco rénove
mon logement !



ENTREPRENEURS, AYEZ L'AIR NATUREL !

LE GRAND ANNECY VOUS AIDE
À RÉDUIRE VOS ÉMISSIONS DE
POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES

JUSQU'À
60%
D'AIDE
FINANCIÈRE



04

L'ACTU

À la Une : une période décisive pour les mobilités

11

ZOOM

Mobibail vous facilite le logement

12

EN DIRECT DES COMMUNES

14

DOSSIER

L'eau dans l'Agglo : parlons-en !

27

EN ACTION

Environnement : 9 actions qui font la différence

Bien produire, bien se nourrir : le local a tout bon !

PLUi : votre avis compte !

J'éco-rénove mon logement

Jeunes entreprises : la crise comme un défi

Broyage, paillage et compostage : les alliés du jardin

Faites le plein d'activités au Semnoz cet été !

36

DÉCOUVERTE

La gare de Duingt reprend du service

37

PORTRAIT

Défi énergie relevé !

38

EXPRESSION

39

PRATIQUE

Des tutos zéro déchet en vidéo

édito



Cet été, déplacez-vous en toute liberté !

Pour que, cet été, la mobilité des habitants et visiteurs de notre Agglomération rime avec liberté, le Grand Anancy et ses 34 communes se mobilisent. Avec tous les acteurs de la mobilité sur notre territoire, nous avons cherché à identifier les problématiques et mieux comprendre les pratiques de chacun en période estivale. Objectif : mettre en place dès cet été 10 actions pragmatiques pour améliorer les déplacements, en particulier sur les rives du lac. Avec en ligne de mire une incitation à prendre moins sa voiture, et à combiner les différentes possibilités, pour plus de liberté. Du vélo en libre-service aux lignes de bus dédiées « plage », « village » ou « montagne », de l'aide financière pour acquérir un vélo à la sécurisation de liaisons cyclables, en passant par une offre renforcée de navettes lacustres, l'aménagement d'aires saisonnières de stationnement, la création d'un pass touristique ou l'amélioration de la signalétique... Tout est mis en œuvre pour faciliter nos déplacements et tester de nouveaux modes de transport, que ce soit pour partir à la plage, en randonnée ou au travail !

Je vous souhaite un très bel été dans le Grand Anancy. ▲

Frédérique Lardet
Présidente du Grand Anancy

GRAND ANANCY N° 12. Le magazine de l'Agglomération.



Directrice de la publication : Frédérique Lardet / **Directrice de la rédaction :** Véronique Bonnard / **Rédactrice en chef :** Delphine Thevenet / **Rédaction :** Delphine Thevenet, Nadège Bouchardy, Virginie Martinet, Jean-Marc Lombard / **Conception et réalisation :** @agencescoopcommunication – 12339-MEP / **Impression :** Rose Tramé. Ce magazine est édité sur du papier certifié FSC issu de forêts européennes gérées durablement. / **Crédits photos :** Gilles Piel / Lac Anancy Tourisme, Esteban Granelli, Martine Szafran, Céline Noir, Jean-Marc Favre / Wooloomooloo, Commune de Duingt, Antoine Mesnage / Esprit Outdoor, Cabinet Systra, Kalistene, Sila, Quentin Triot / Ville d'Anancy, Attractive Labs / **Dépôt légal :** juillet 2021 / **N°ISSN :** 2553-7091 / **Tirage :** 113 000 exemplaires.

UNE PÉRIODE DÉCISIVE POUR LES MOBILITÉS DANS LE GRAND ANNECY

Après un été 2020 marqué par les difficultés de déplacement dans l'Agglomération, le Grand Annecy a organisé, de l'automne au printemps dernier, une grande concertation avec l'ensemble des acteurs de la mobilité et les habitants volontaires. 125 propositions à court, moyen et long termes sont désormais sur la table, pour faire avancer cet enjeu majeur et mettre en œuvre les solutions qui s'imposent.

LES ÉTAPES DE LA CONCERTATION

- **2 conférences sur la mobilité saisonnière**
le 13 octobre et le 8 décembre 2020, en présence de plus de 60 acteurs de la mobilité.
- **10 actions fortes retenues comme solutions de mobilité à mettre en place dès l'été 2021**
(à retrouver page 10 « se déplacer cet été », et dans le guide distribué début juillet et téléchargeable sur www.mobil-ete.grandannecy.fr)
- **5 conférences territoriales :**
 - Pays de Fillière le 12 mars 2021
 - Pays d'Alby le 18 mars 2021
 - Cœur d'Agglomération le 26 mars 2021
 - Rive Ouest du lac le 1^{er} avril 2021
 - Rive Est du lac le 2 avril 2021

Elles ont rassemblé les élus, acteurs et habitants de chaque territoire, avec un double objectif :

- > **Restituer les résultats des études en cours**, et particulièrement l'étude du cabinet Systra portant sur le schéma des mobilités et les infrastructures de transports lourds (tramway / bus en site propre).
- > **Élaborer collectivement des propositions pour la mobilité**, à court, moyen et long termes.
- **125 propositions** issues des conférences territoriales, disponibles en ligne, commentées et complétées par les citoyens : www.cutt.ly/Conferences-Territoriales

chiffre-clé

590 000

**déplacements quotidiens
dans le Grand Annecy.**

Pour les réguler, le Grand Annecy souhaite se doter d'un schéma des mobilités ambitieux, intégrant un réseau d'infrastructures de tramway et de bus en site propre.





DIDIER SARDA,

Vice-Président Mobilités actives et touristiques, territoire cyclable au Grand Anancy

« Avec la commission Mobilité du Grand Anancy (56 élus

issus des conseils municipaux de tout le territoire), le service mobilité et la Sibra, nous sommes tous mobilisés pour améliorer nos déplacements sur l'agglomération en synthétisant les idées des « experts d'usage » (les habitants) et les préconisations des techniciens. Actions à court, moyen ou long terme et plan d'investissement ambitieux : avec 2 000 habitants de plus chaque année dans nos communes, le sujet des mobilités est des plus importants pour l'avenir de notre territoire... »



SANDRINE DALL' AGLIO,

Conseillère déléguée Tramway et flux de marchandises du Grand Anancy

« Nous avons fait le pari d'une mobilité plurielle et combinée,

associant des solutions immédiates et des investissements importants dans le long terme, qui vont faciliter la vie quotidienne des Grands Anneciens, en proposant un mixte de modes de déplacements adaptés à chaque situation. Ces solutions sont bâties avec les citoyens dans le cadre des conférences territoriales et de processus de concertation qui seront poursuivis tout au long des projets. »



L'agglomération à vélo : ensemble trouvons de nouvelles pistes !

Le Grand Anancy lance l'élaboration de son « plan vélo », afin de définir sa feuille de route pour les 10 ans à venir. L'objectif ? Créer un écosystème favorable au vélo dans l'agglomération. Donnez votre avis en ligne !

Que ce soit pour se rendre au travail ou au lycée, pour faire ses courses ou aller au cinéma, le vélo doit faire partie du panel des solutions de déplacement à destination des usagers. Pour atteindre cet objectif, le Grand Anancy a identifié 7 axes de travail pour construire un écosystème vélo pérenne adapté au territoire :

1. Des aménagements continus, sécurisés et efficaces
2. Une offre de stationnement sécurisé
3. Un accès facile à un vélo et au service d'entretien qui l'accompagne
4. Une inscription facilitée du vélo dans une chaîne de modes de déplacements
5. Un accompagnement pour (re)mise en selle des enfants et des adultes
6. Des aides ou incitations, financières ou pas, pour faire changer les habitudes
7. Une sensibilisation à l'usage du vélo pour donner envie de l'utiliser plus souvent

Afin de bien comprendre les attentes des habitants, pratiquants occasionnels ou régulier du vélo, piétons et automobilistes, 6 ateliers publics ont été organisés en mai et juin dernier sur différents points du territoire à Alby-sur-Chéran, Sevrier, Bluffy, Chavanod, Fillière et Anancy.

Vous aussi vous avez des idées ?

Rendez-vous en ligne pour vous exprimer !

La plate-forme participative mes-mobilités.grandannecy.fr vous permet de donner votre avis sur le plan vélo jusqu'à la fin de l'été. Il est notamment possible de réagir sur les différents aménagements cyclables proposés à l'aide d'une carte interactive, d'indiquer des emplacements de stationnements vélo, de trouver le slogan de politique cyclable de l'agglomération et plus généralement de proposer des actions sur chacune des thématiques de l'écosystème vélo.



MOBILITÉ

ET SI ON PRENAIT MOINS LA VOITURE CET ÉTÉ ?



L'Agglomération déploie des solutions de mobilité douce pour améliorer les déplacements en période estivale. Que ce soit pour partir à la plage, en randonnée ou au travail, c'est décidé, cet été, on laisse l'auto pour le vélo, le bus ou le bateau !

CAS PRATIQUE : LAISSEZ-VOUS PORTER !

Imaginez, vous arrivez de la rive gauche, et souhaitez profiter de la vieille ville un après-midi, après une petite escapade par la baie de Talloires le matin... Garez tranquillement, et gratuitement, votre voiture au parking P+R de l'église de Duingt, rejoignez le ponton tout proche en suivant la signalétique mise en place, embarquez sur le bateau Lac Anancy Express, installez-vous confortablement et profitez d'une traversée au calme jusqu'à Talloires. En début d'après-midi, pour rejoindre Anancy, rien de plus simple : prenez la ligne de bus 2 ou la ligne régionale 61. Visitez, profitez – il va faire chaud, un cornet de glace ? – puis bouclez la boucle en rentrant à Duingt avec le bus de la ligne 1. En plus, pas besoin de chercher la monnaie au fond du sac : les lignes 1 et 2 sont gratuites !



NOUVEAU : UNE OFFRE DE BUS RENFORCÉE ET GRATUITE

Tous les jours en juillet et août, et les week-ends de septembre,

les lignes du Lac desservent la rive gauche (L1) et la rive droite (L2) avec **26 allers-retours par jour entre 10h et minuit**, soit un bus toutes les demi-heures.

En complément, quatre lignes Montagne, Anancy-Semnoz (S4 et S5), Talloires-Montmin – col de la Forclaz (F1), Montmin – Planfait (F2), et trois lignes Village, Sevrier (V1), Saint-Jorioz (V2), Menthon-Saint-Bernard Bluffy (V3), fonctionnent en correspondance.

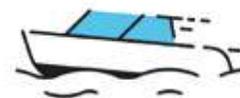
La nouveauté : tous ces trajets sont gratuits !



DES VÉLOS EN LIBRE-SERVICE SUR LES BORDS DU LAC

Jusqu'au 30 septembre, 200 vélos à assistance électrique « Véloncy 60 minutes » sont déployés dans 10 stations sur les rives du lac. Le principe est simple : téléchargez l'appli Véloncy (gratuite), vérifiez la disponibilité puis retirez votre

vélo dans la station de votre choix. 7 jours sur 7, un agent sera présent et pourra vous conseiller sur place. Arrivé à destination, déposez votre vélo dans la station la plus proche. Ce service de locations courte durée vise à favoriser les déplacements courts : la première heure est donc très intéressante, 1,50 € dont les 30 premières minutes gratuites. Ensuite le tarif est plus élevé.



PLUSIEURS SOLUTIONS EN BATEAU

Tous les jours en juillet et août, et les week-ends en septembre, les deux lignes de la navette Lac d'Anancy Express proposent, à des tarifs très attractifs, 3 allers-retours par jour entre Anancy, Saint-Jorioz, Veyrier-du-Lac, Menthon-Saint-Bernard et Sevrier (B1), et 6 rotations par jour entre Anancy, Talloires et Duingt (B2).

Et si vous voulez embarquer votre vélo, privilégiez les Navibus – le Savoie, l'Allobroge et La Belle Étoile – qui peuvent accueillir chacun 40 vélos à bord pour 1 € seulement ! ▲



RETROUVEZ TOUTE L'OFFRE TRANSPORTS CET ÉTÉ

sur www.mobil-ete.grandannecy.fr

Vous y trouverez des horaires, des idées d'itinéraires, des infos sur le Pass Lac et Montagnes proposé par l'Office de Tourisme ou encore le guide Mobil'été à télécharger.

Retrouvez également des bons plans et surprises sur l'instagram du Grand Anancy dédié à la mobilité estivale pour profiter de l'été sans voiture !

@grandannecymobilites



SOLUTION LOCALE

Une appli pour un taxi

Vous cherchez un taxi ? Une solution de transport à la carte ? Ayez le réflexe Savoies Driver ! Créée en mai 2020, cette appli recense une flotte de plus de 30 taxis conventionnés et chauffeurs VTC au service des particuliers et des professionnels en recherche de solutions pour leurs déplacements en Savoie et en Haute-Savoie. Réservation 24h/24 et 7j/7, application disponible sur iOS et Android.

Pour installer l'appli :

<https://www.savoies-driver.com/>

+ d'infos

sur la page Facebook SavoiesDriver

GUIDE MOBIL'ÉTÉ

GRAND ANANCY

Toutes les infos pour me
déplacer cet été

À NOTER
2 horaires ont été modifiés dans le guide Mobil'été (Lac d'Anancy Express et Ligne Duingt-Semnoz) : privilégiez les horaires en temps réel à retrouver en ligne sur www.mobil-ete.grandannecy.fr/carte !



WEB ET RÉSEAUX SOCIAUX

Gardons le contact !!

Si vous ne l'avez pas encore fait, c'est le moment de vous abonner à la page Facebook du Grand Anancy, pour découvrir toutes nos actualités, nos services, nos missions... à partager sans modération ! L'Agglo est aussi présente désormais sur LinkedIn pour toute l'actu institutionnelle, économique et professionnelle. Et si vous êtes plutôt mail, c'est la newsletter qu'il vous faut : toute l'actu de l'Agglo 2 fois par mois dans votre boîte ! Pour vous abonner, rendez-vous sur www.grandannecy.fr



À noter

UNE ANNÉE DE DÉFIS POUR RÉDUIRE TA POUCELLE

Plus de 8 000 élèves de CE2, CM1 et CM2 vont recevoir à la rentrée de septembre un éco-agenda offert par la Direction de la valorisation des déchets du Grand Anancy. Ils découvriront tout au long de l'année des gestes simples pour réduire leur production de déchets en limitant le gaspillage, en consommant et en triant mieux.

Économie circulaire

Le salon SoluCir les 23 et 24 septembre à Anancy

Le salon des solutions circulaires (SoluCir) a pour objectif d'aider les entreprises dans leur transition écologique pour mieux produire et mieux recycler. Plus de 80 solutions circulaires seront exposées à l'Espace Cap Périaz de Seynod (Anancy) les 23 et 24 septembre. Au programme : des conférences thématiques autour de l'industrie, l'agroalimentaire, le BTP, le tourisme et le sport outdoor, et une vingtaine d'ateliers proposés aux professionnels pour repenser leurs pratiques. L'occasion de rencontrer les acteurs de l'économie circulaire en Pays de Savoie et de développer de nouveaux partenariats ! ▲

+ d'infos : www.solucir.org



ÉTUDIANTS

Compostage au campus

Un collectif comprenant notamment l'Université Savoie Mont Blanc (USMB), l'École supérieure d'Art Anancy Alpes (ESAAA), la MGEN, le Crous et le Grand Anancy a été labellisé « Campus durable en Ville durable » et mène dans ce cadre de nombreuses actions. Ainsi, au printemps dernier, des composteurs partagés ont été installés à proximité des résidences Tom Morel et Simone Veil, sur le campus d'Anancy-le-Vieux. Une mise en place qui s'est accompagnée de la formation, par les équipes du Grand Anancy, de plusieurs étudiants référents qui vont suivre le compostage sur ce site dans la durée, et participer ainsi à la réduction des déchets. Une action parmi d'autres, comme par exemple

le développement du covoiturage, l'installation de garages à vélo sécurisés ou encore l'incitation au déstockage des boîtes de messagerie. ▲

En savoir + : www.agir-ensemble.net



Zéro déchet

À la plage, j'agis, je trie !



En été, sur les plages du lac d'Anancy, les poubelles débordent souvent d'emballages recyclables : carton de pizza, canettes, bouteilles en plastique ou en verre ! Dommage car ces emballages sont des ressources qui pourraient être recyclées, à condition de les jeter dans la bonne poubelle. Les conteneurs de tri sont souvent installés en périphérie des plages pour plus de propreté et pour préserver la qualité du tri. Alors si on faisait un petit effort supplémentaire pour rapporter ses déchets jusqu'au point de recyclage le plus proche, ou chez soi, pour les trier à la maison ? En randonnée, on le fait déjà, pourquoi pas à la plage !

PARTICIPER, ÉCHANGER

Rejoignez l'Espace Citoyen !

L'Espace Citoyen, c'est une instance de démocratie participative qui compte actuellement une centaine de membres bénévoles, issus de la société civile. Son rôle : donner des avis sur les grandes orientations des politiques publiques du Grand Anancy, mais aussi faire des analyses et propositions citoyennes aux élus sur les sujets sociétaux qui lui semblent importants. L'Espace Citoyen est une aide à la décision, c'est un lieu d'échange et de dialogue ouvert et constructif vis-à-vis de l'intercommunalité, afin d'être acteur du développement du territoire et de coopérer en conciliant tous les points de vue.

4 groupes de travail sont d'ores et déjà lancés, et leurs membres sont très motivés pour travailler ensemble sur 4 grands sujets :

- les ressources en eau
- le Plan local d'urbanisme intercommunal – Habitat mobilités bioclimatique (PLUi-HMB)
- la place des jeunes
- le climat, l'alimentation et les circuits courts

Pour veiller à une meilleure représentativité, les habitants des territoires ruraux sont invités à rejoindre l'Espace Citoyen !

+ d'infos :

www.grandannecy.fr /
rubrique Espace Citoyen

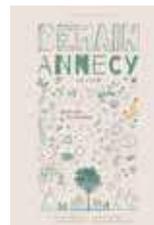
Contact :

04 80 48 07 32
espacecitoyen@grandannecy.fr



À VOIR

« Demain Anancy » enfin en salles



Inspiré du film « Demain » de Cyril Dion et Mélanie Laurent, le film « Demain Anancy » met en avant les hommes et femmes qui ont décidé

un jour de s'engager à Anancy pour les autres et pour la planète. Des citoyens, entreprises ou associations se mobilisent pour que les choses bougent. « Demain Anancy » est allé à la rencontre de ces acteurs du changement. Un film inspirant, projeté en avant-première début juillet dans 5 salles de cinéma de l'agglomération puis plus largement dès la rentrée. À découvrir sans tarder !

Retrouvez toutes les dates des projections sur www.demainannecy.com ou sur [f @demainannecyfilm](https://www.facebook.com/demainannecyfilm)

NOU
VEAU

Avec « Im@book », restez connecté au projet de territoire !

Lancée en 2018, la démarche « Imagine le Grand Anancy » a abouti à l'élaboration d'un projet pour notre Agglomération : 9 ambitions et 90 objectifs articulés autour d'une vision commune et partagée

pour notre territoire à l'horizon 2050. Au cours de nombreux rendez-vous, plus de 3 000 personnes ont participé à cette mise en mouvement inédite du territoire.

Le livre numérique « Im@book », disponible dès cet été sur le site du Grand Anancy, retrace cette construction collective, et détaille chacun des objectifs du projet de territoire, ses enjeux et surtout les actions mises en œuvre pour y parvenir, ainsi que l'avis des membres de l'observatoire citoyen d'Imagine, actualisé chaque année.

Un livre évolutif pour entretenir la dynamique
Assorti de photos, de vidéos,

de documents à télécharger, mais se feuilletant comme un vrai livre, c'est une mine d'informations régulièrement enrichie et mise à jour, au gré de l'avancement des objectifs du projet de territoire. Que vous ayez contribué à la démarche, que vous l'ayez suivie « de loin » ou pas du tout, que vous veniez d'arriver sur le territoire ou que vous y soyez installé de longue date, ce livre numérique s'adresse à vous tous ! Il vous aidera à comprendre comment les 90 objectifs sont mis en œuvre, concrétisés, et comment les citoyens peuvent continuer à y participer, à donner leur avis... afin de garder le cap fixé ensemble.

Pour découvrir Im@book rendez-vous sur www.grandannecy.fr ▲





Les étangs de Crosagny, à Saint-Félix.

ESPACES NATURELS SENSIBLES

DES JOYAUX À PRÉSERVER

En signant aux côtés du Département un Contrat de territoire Espaces naturels sensibles (CTENS), le Grand Anancy renforce sa politique de préservation et de valorisation de ses paysages.

Les espaces naturels et agricoles recouvrent 80 % du territoire de l'Agglomération. Parmi eux, plus de 40 sites font partie des « espaces naturels sensibles » du Département de la Haute-Savoie qui en compte plus de 200. Alpagnes, pelouses sèches, forêts et zones humides : ils forment un ensemble de milieux remarquables abritant une riche biodiversité. Le CTENS prévoit le déploiement de 24 actions, comme par exemple l'élaboration d'un schéma directeur de sensibilisation à l'échelle du Grand Anancy, le soutien à l'activité pastorale et agricole sur l'ensemble du territoire, la restauration des corridors écologiques pour recréer un lien entre les espaces de biodiversité, la mise en place d'un plan de gestion du massif du Semnoz. ▲

** Le CTENS du Grand Anancy a été signé avec le Département de la Haute-Savoie, le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie (Asters), les communes d'Anancy, Entrevernes, Fillière, Poisy, Talloires-Montmin, les Associations foncières pastorales du territoire, la Société d'économie alpestre de Haute-Savoie, le Syndicat intercommunal de gestion des étangs de Crosagny (Sigea), le Syndicat mixte des Glières, le Rucher du Haras, l'Office national des forêts (ONF).*

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

Locations saisonnières :
pensez à déclarer
votre bien

Les meublés de tourisme font aujourd'hui partie des hébergements vers lesquels les touristes se tournent volontiers. Leur location répond à des règles strictes. Vous louez votre résidence principale ou secondaire ? Sachez que la déclaration est obligatoire, quel que soit le type de meublé, classé ou non. **Toutes les locations touristiques doivent disposer d'un numéro d'enregistrement à publier dans chaque annonce de location.** Le loueur qui n'aurait pas demandé de numéro d'enregistrement est passible d'une amende civile d'un montant maximum de 5 000 €. Alors rendez-vous vite sur **www.declaloc.fr** pour déclarer votre bien en ligne. Et n'oubliez pas également qu'en votre qualité d'hébergeur, vous devez percevoir et reverser le produit de la taxe de séjour au Grand Anancy, qui l'a instituée sur tout le territoire de l'Agglomération. Pour déclarer et régler en ligne la taxe de séjour, rendez-vous sur **grandanancy.taxesejour.fr/** ▲

Besoin de plus d'infos sur ces procédures ?

Le service taxe de séjour du Grand Anancy répond à vos questions au 04 56 49 40 30 ou par mail : grandanancy@taxesejour.fr



Le Grand Ancey lance un nouvel outil dédié à la location de courte durée d'un logement meublé.

ZOOM

MOBIBAIL VOUS FACILITE LE LOGEMENT

Étudiant ou salarié en mobilité en recherche d'un logement temporaire ?

Propriétaire d'un meublé en recherche d'un locataire pour quelques mois ?

En quelques clics, Mobibail vous facilite la mise en relation. ▲

Le bail mobilité est un contrat de location ne pouvant excéder 10 mois.

- Pour les propriétaires, c'est plus de flexibilité par rapport à un bail classique : vous savez dès la signature à quel moment vous pourrez récupérer votre logement.
- Pour les locataires, actifs en mobilité, intérimaires, saisonniers, salariés en formation professionnelle, étudiants ou apprentis, c'est la possibilité de trouver un logement pour quelques mois.

Le +

Les contrats établis via Mobibail sont éligibles à la garantie Visale, qui protège aussi bien les propriétaires que les locataires ! ▲

RENDEZ-VOUS SUR
grandancey.mobibail.fr

CHAPEIRY

PLEIN SUCCÈS POUR LE MARCHÉ

Installé sur la place du village depuis le début de l'année, un nouveau marché alimentaire local a rapidement trouvé sa place au cœur de la commune.

« L'idée a germé en mars 2020, lors du premier confinement, explique Gilles Ardin, maire de Chapeiry. Nous avons constitué une commission et rassemblé au fil des mois un petit groupe d'artisans et de commerçants locaux prêts à se lancer. » Un marchand de pâtes fraîches, un maraîcher, un boulanger-fromager, des spécialités de la Réunion, un foodtruck avec des

repas à emporter, des champignons : l'offre est suffisamment variée dès le début, en janvier 2021, pour rencontrer un franc succès. « Le contexte actuel a sûrement joué : le confinement a entraîné une réflexion collective sur le « mieux consommer », sur comment favoriser les circuits courts », analyse Gilles Ardin.

Lien social

Les habitants trouvent au marché l'occasion de s'approvisionner en produits locaux, mais aussi de sortir et de se rencontrer. Les premiers se voient même offrir un joli sac à provisions en toile de jute, estampillé aux couleurs du marché, sur une idée des membres de la commission municipale pour fidéliser la clientèle. Autre opération qui a suscité l'adhésion des anciens : la distribution de bons d'achats valables sur le marché et dans les commerces de la commune à tous les habitants de plus de 70 ans, en remplacement du traditionnel repas des aînés qui a dû être annulé en raison de la crise sanitaire. Désormais bien installé, le marché compte aujourd'hui une dizaine d'artisans, et ne semble pas prêt de s'arrêter !
Marché de Chapeiry, place du village, tous les mercredis à 16h30.

+ d'infos www.chapeiry.fr



TALLOIRES-MONTMIN

DES POINTS DE COLLECTE POUR LES DÉCHETS MÉNAGERS ET RECYCLABLES

Depuis début juillet, la collecte des déchets ménagers s'effectue en points d'apport volontaire à Montmin, puis ce sera progressivement le cas à l'automne à Talloires. L'objectif à terme est de remplacer tous les bacs roulants à ordures ménagères par des colonnes d'apport volontaire couplées à des colonnes de tri. Elles seront situées à des emplacements stratégiques définis en partenariat avec la mairie, suite à la concertation citoyenne qui s'est tenue au printemps dernier. Les habitants auront ainsi sur leur trajet quotidien un point de collecte

regroupant tous les flux de déchets pour faciliter le geste de tri : emballages et papiers recyclables, verre et déchets incinérables non recyclables. Ainsi à Montmin,

le nombre de points tri a été triplé. Cette phase expérimentale va durer jusqu'à l'hiver 2022 avec une première évaluation fin 2021, et des ajustements si nécessaires.





BLUFFY

UNE AIDE COMPLÉMENTAIRE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

En complément de l'aide du Grand Anancy accordée pour tout achat d'un vélo à partir de cet été (voir page 27), la Commune de Bluffy apporte à ses habitants une aide supplémentaire.

Elle concerne les vélos à assistance électrique (VAE), vélos cargos électriques et vélos adaptés pour les personnes à mobilité réduite. Qu'il s'agisse des aides de l'Agglomération ou de la commune, les montants dépendent du revenu fiscal par part et du type d'équipement. Des conditions d'achat sont également à respecter.

Toutes les infos sur
www.grandannecy.fr et sur
www.bluffy.fr pour
les habitants de Bluffy



ANNECY

LE PONT ALBERT LEBRUN BIENTÔT EN CHANTIER

Situé dans le virage devant le Centre Bonlieu, ce pont en béton armé date de 1934 et abrite un dispositif de vannes régulant le niveau du lac, propriété de l'État. Fortement dégradée et corrodée, sous-dimensionnée pour supporter les charges dues au trafic routier actuel, la structure nécessite aujourd'hui des travaux d'ampleur. Programmés par la Ville d'Annecy, ils se dérouleront de septembre 2021 à mai 2022, compte tenu de l'importance du trafic l'été. Dans un premier temps, le pont sera entièrement démoli, puis un ouvrage neuf sera reconstruit : de conception simple pour minimiser les coûts d'exploitation ultérieurs, il s'inscrira entre les murs des quais existants et reprendra des éléments esthétiques du pont actuel (maintien de la poutre de rive et de son parement). Le dispositif de vannage sera lui aussi rénové dans le même temps. Les travaux vont entraîner la suppression de deux voies de circulation sur quatre actuellement : des difficultés complémentaires de circulation dans cette zone sont à prévoir à partir de l'automne prochain. Les élus travaillent pour trouver des solutions alternatives afin de minimiser ces désagréments : la marche et le vélo devront être privilégiés et des navettes lacustres entre Annecy et Doussard sont à l'étude.



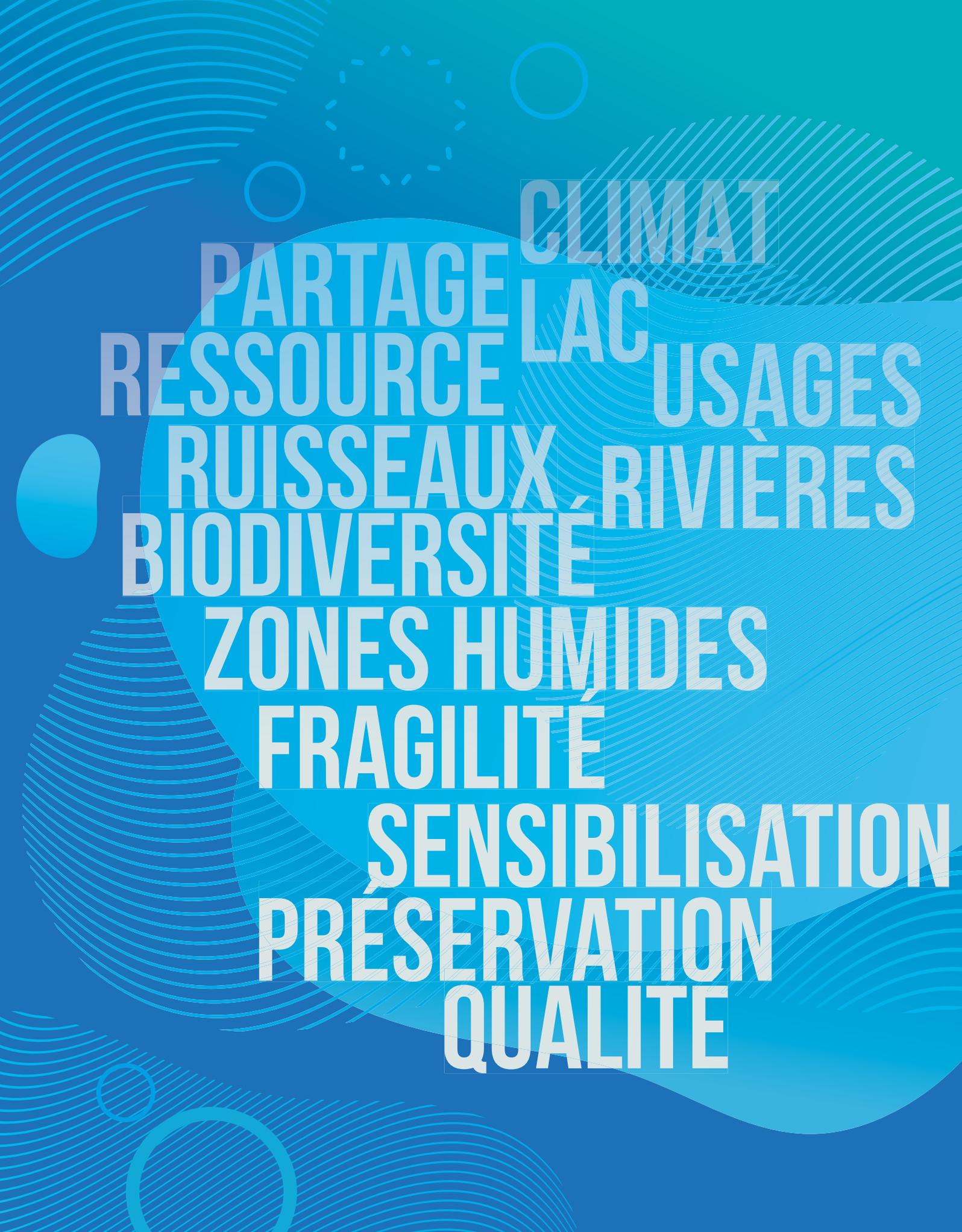
ANNECY

PRÉ BILLY, FUTUR ÉCO-QUARTIER EXEMPLAIRE

Le projet d'éco-quartier de Pré Billy, à Pringy (Annecy), entre dans une phase concrète avec de premiers aménagements réalisés ce printemps, notamment le pont qui enjambe le cours d'eau Le Goléron. Situé au cœur du parc paysager autour duquel est conçu le projet, il aura un lien social essentiel en permettant aux habitants et piétons de relier la partie nord à la partie sud. Dans la continuité, les travaux de gros œuvre (fondations – maçonnerie) des premiers bâtiments démarrent cet été : ils doivent accueillir, d'ici deux ans, les 104 premiers logements de ce quartier à la vocation environnementale affirmée.

+ d'infos sur www.prebilly.fr





CLIMAT
PARTAGE
RESSOURCE
RUISSEAUX
BIODIVERSITÉ
ZONES HUMIDES
FRAGILITÉ
SENSIBILISATION
PRÉSERVATION
QUALITÉ

LAC
USAGES
RIVIÈRES

DOSSIER

LES ASSISES DE L'EAU

L'EAU DANS L'AGGLO : PARLONS-EN !

Dans la continuité de la démarche « Imagine le Grand Annecy » et des Ateliers Climat, l'Agglomération a lancé au printemps les Assises de l'eau, une grande concertation sur l'avenir de l'eau sur notre territoire. Il est encore temps de vous exprimer !

L'eau dans l'Agglo, c'est toute une histoire ! C'est d'abord l'histoire d'une politique exemplaire depuis 60 ans, sous la houlette de pionniers visionnaires qui œuvrèrent pour la création en 1957 du Syndicat intercommunal des communes riveraines du lac d'Annecy, aujourd'hui le Sila, contribuant à sa réputation de lac urbanisé « le plus pur d'Europe ». C'est ensuite une ressource emblématique, qui, autour de l'écrin du lac, se retrouve aussi dans des cours d'eau préservés, des zones humides remarquables, dans le sol et le sous-sol, et même dans le feuillage des arbres de nos forêts. Sans oublier cette boisson de qualité qui coule à nos robinets. L'eau est partout, en somme. Mais abondante et disponible pour toujours ? Pas si sûr...

RESSOURCE FRAGILE

La sécheresse de 2018, et l'abaissement spectaculaire du niveau du lac à l'automne sont venus nous rappeler la fragilité de la ressource. Ce choc visuel pour beaucoup d'entre nous a agi comme un révélateur : de tels événements attestent d'une réalité déjà bien palpable et vont continuer à se produire, de plus en plus souvent. Moins visible, la baisse du niveau des cours d'eau et des nappes est également à prévoir à long terme. Dans le même temps, la croissance démogra-

phique de notre Agglomération, déjà forte, va se poursuivre. Et les besoins en eau se multiplient et se complexifient. Dès lors, quel avenir pour l'eau sur notre territoire, et comment la préserver ?

TOUS CONCERNÉS

C'est la question centrale qui anime les Assises de l'eau du Grand Annecy, un grand débat lancé au printemps pour échanger avec tous les acteurs de l'eau, habitants de tous âges, associations, collectivités gestionnaires, entreprises, partenaires institutionnels... Partage et gestion de la ressource, qualité de l'eau, préservation des milieux naturels, mobilisation de chacun : le sujet est vaste et a fait l'objet d'échanges animés, enrichis par le travail des experts. Avec en ligne de mire, à l'automne prochain, un plan d'actions pour la préservation des ressources en eau, permettant notamment de disposer durablement d'une eau de qualité en quantité suffisante. ▲

Participer

Il est encore temps de donner votre avis ! Les Assises de l'eau se poursuivent, et vous pouvez apporter votre contribution en remplissant l'enquête actuellement en ligne (cf. article à la fin de ce dossier). **À vos claviers !**

UNE RESSOURCE OMNIPRÉSENTE... ET DEMAIN ?

Des montagnes au lac, des alpages aux forêts, dans une myriade de rivières, ruisseaux et zones humides : l'eau est partout dans l'Agglo. La ressource n'en est pas moins à préserver, dans un contexte de croissance démographique et de changement climatique.



3,8 ANS

c'est le temps moyen que passe une goutte d'eau dans le lac ! Ce temps varie suivant que l'eau arrive par la pluie, par les rivières ou par les sources au fond du lac.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Un Français consomme en moyenne **150 litres d'eau par jour**, pour la boisson, la cuisine, les bains et douches, les toilettes, le linge, la vaisselle, le jardin, laver sa voiture... À titre indicatif, un Américain en consomme plus de **300 litres par jour**, un habitant d'Afrique subsaharienne moins de **20 litres**. Pour préserver la ressource en eau, évitons le gaspillage !

EAUFRANCE.FR TOUTE L'INFO SUR L'EAU !

Vous cherchez des informations sur les normes de qualité de l'eau ? Vous voulez mieux comprendre comment elle est gérée ? Le site **eaufrance.fr** a pour but de faciliter l'accès à l'information publique sur l'eau en France et par secteurs. Vous y trouverez des données générales, chiffres-clés, publications et synthèses, mais aussi des données géographiques localisées, notamment sur l'eau du Grand Anecy.

CHANGEMENT CLIMATIQUE : l'eau directement impactée

Dans le Grand Anecy comme ailleurs, le climat change. S'il tombe en moyenne la même quantité d'eau, les précipitations sont réparties différemment sur l'année : plus abondantes au printemps, plus faibles en été et en hiver. Résultat : les risques d'inondations augmentent et les épisodes de sécheresse s'intensifient. Au-delà des événements extrêmes, comme la baisse spectaculaire du niveau du lac en 2018, des tendances de fond, moins visibles, sont pourtant bien à l'œuvre, avec des cours d'eau à sec de plus en plus tôt l'été par exemple. La hausse globale des températures – +1,7°C depuis 1945 – a elle aussi un impact sur

la ressource en eau, pouvant entraîner des concentrations de polluants problématiques, ou des consommations d'eau supplémentaires (pour l'arrosage et l'agriculture par exemple).



Le changement climatique vient aggraver les phénomènes d'assèchement, et cela va induire à terme la baisse du niveau des cours d'eau et des nappes.



THOMAS PELTE, expert eau et changement climatique de l'Agence de l'eau.

TOUS ACTEURS DE L'EAU DANS L'AGGLO

Eau potable, assainissement, eaux pluviales, préservation des milieux aquatiques... qui fait quoi ? Et comment ?

L'alimentation en EAU POTABLE

Assuré par le **Grand Anancy** pour l'ensemble des 34 communes de l'Agglomération, le service de l'eau potable consiste à prélever l'eau, la traiter (on parle alors de « production d'eau potable »), la stocker, puis la distribuer en l'acheminant par un réseau de canalisations jusqu'au robinet des usagers (voir pages 20-21).

ET VOUS, que faites-vous pour l'eau ?

Le citoyen a aussi son rôle à jouer pour préserver la ressource en eau : en modérant ses consommations par exemple, en évitant tout rejet polluant dans les réseaux, mais aussi en adoptant les bonnes pratiques en cas d'aménagement d'une maison, d'un abri de jardin, d'une piscine, en réhabilitant une installation d'assainissement non collectif, etc....

L'assainissement des eaux usées

L'assainissement vise à protéger l'environnement et la santé publique en collectant puis en dépolluant les eaux usées produites par les activités humaines, avant de les rejeter dans le milieu naturel. Il est assuré par le **Sila**.

La gestion des eaux de PLUIE

Que faire de l'eau qui tombe du ciel ? La laisser suivre son cheminement naturel à commencer par son infiltration dans le sol est la meilleure solution. Lorsque le sol est artificiel (routes, parkings...), l'eau de pluie ruisselle et

rejoint un réseau souterrain qui l'achemine directement vers le milieu naturel. La gestion des eaux pluviales urbaines est assurée par le **Grand Anancy**, avec l'appui des communes et de l'ensemble des porteurs de projets en lien avec cette problématique : **particuliers, promoteurs, aménageurs, entreprises, collectivités...**

La PRÉSERVATION des MILIEUX AQUATIQUES

Pour être efficace et cohérente, l'action en faveur du bon fonctionnement des milieux aquatiques doit être menée à une échelle pertinente, celle du bassin-versant, permettant de considérer de manière globale les problématiques de solidarité entre amont et aval, entre rives du lac et entre cours d'eau, avec l'ensemble des acteurs concernés. Dans le Grand Anancy, cette mission est assurée sur 4 bassins-versants par :

- le **Sila**, qui porte le contrat de bassin Fier et Lac d'Anancy, établi pour la période 2017-2023, en partenariat avec les **collectivités** et **acteurs institutionnels** concernés,
 - le **Syndicat mixte interdépartemental d'aménagement du Chéran (SMIAC)** sur le bassin versant du Chéran,
 - le **Syndicat de rivières Les Usse** sur le bassin versant des Usse,
 - le **Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget (Cisalb)** sur le bassin versant du Lac du Bourget.
- Le **Département de la Haute-Savoie** et l'**Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse** sont les principaux financeurs des programmes d'actions.

CARTE DES BASSINS VERSANTS



L'eau est un bien commun qui, par nature, n'a pas de prix. Mais il y a bien un coût en revanche pour la pomper, la traiter pour la rendre potable et la conduire jusqu'à chaque robinet, puis l'épurer après utilisation par l'homme. La loi prévoit qu'il n'y a pas d'autres recettes que les ventes d'eau pour couvrir les dépenses d'un service de l'eau. C'est le principe : « L'eau paye l'eau ! » Ainsi, lorsque vous payez votre facture, voici comment elle se décompose.

L'EAU N'A PAS DE PRIX... MAIS ELLE A UN COÛT !

REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES (SILA)

La collecte des eaux usées est un service dont le coût intègre l'exploitation du réseau, son renforcement et son extension. L'eau rejetée par les usagers génère une pollution organique, azotée, phosphorée. Les eaux usées collectées doivent donc ensuite être épurées avant leur rejet dans le milieu naturel dans le but de préserver l'environnement. Cette mission est confiée au Sila.

REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RÉSEAUX DE COLLECTE (AGENCE DE L'EAU)

Cette redevance permet d'assurer la rénovation des réseaux usés.

T.V.A. (ÉTAT)

Le taux réduit (5,5 %) s'applique à la distribution d'eau potable et aux redevances de pollution et de prélèvement. La collecte et le traitement des eaux usées ainsi que la redevance de modernisation sont assujettis au taux de 10 %.

REDEVANCE D'EAU POTABLE PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE L'EAU (LE GRAND ANNECY)

Voté chaque année, le prix du m³ correspond aux frais engagés pour prélever et traiter l'eau, la stocker puis la distribuer. Il comprend l'amortissement des installations et les charges liées à leur entretien et à leur extension. Votre facture ne tient compte que de la quantité d'eau réellement consommée.

REDEVANCE DE PRÉLÈVEMENT (AGENCE DE L'EAU)

Pour aider à la réalisation des projets d'amélioration des systèmes d'alimentation en eau potable qui lui sont soumis, l'Agence de l'Eau ajoute au prix de l'eau une redevance de prélèvement dont elle fixe le montant.

REDEVANCE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION (AGENCE DE L'EAU)

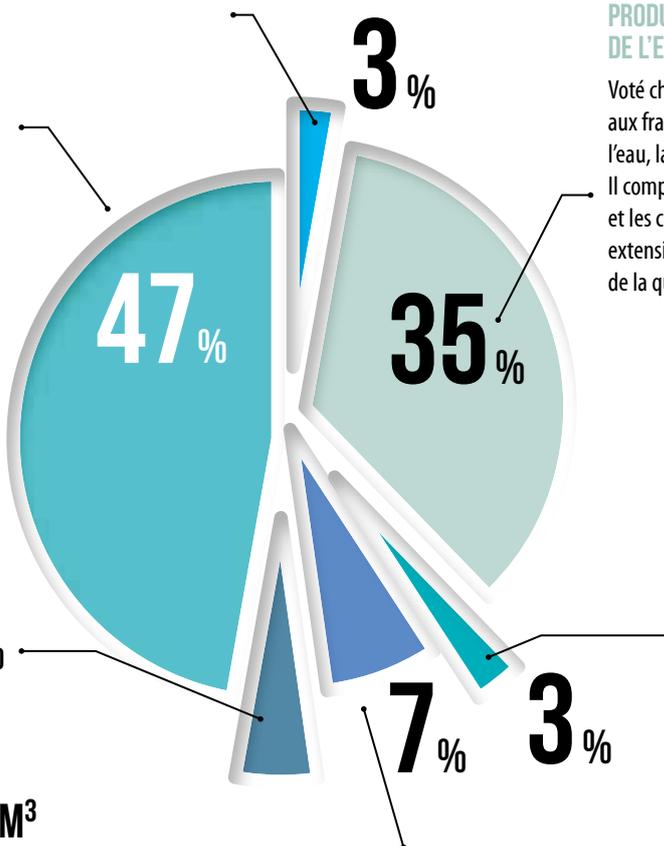
Pour améliorer l'efficacité et la fiabilité des systèmes d'assainissement, l'Agence de l'Eau subventionne les collectivités qui investissent pour se doter des équipements qui assurent la protection du milieu naturel contre les rejets d'eaux résiduelles urbaines. Ces actions sont financées à l'aide d'une redevance dite de pollution qui s'ajoute au prix de l'assainissement.



4,12 € TTC/M³

c'est le tarif de l'eau moyen dans le Grand Anancy*. Un habitant consomme en moyenne 53 m³ d'eau par an (1 m³ équivaut à 1 000 litres). Sa facture annuelle s'élève donc à 215 €, soit 60 centimes par jour, pour des services essentiels.

* Le tarif moyen dans le Département est de 4,25 € TTC/M³
En France, le prix moyen de l'eau au 1^{er} janvier 2019 était de 4,14 € TTC/M³



Du milieu naturel au milieu naturel...

DANS LES COULISSES DE LA GESTION DE L'EAU

Ouvrir le robinet : nous n'avons pas toujours conscience de ce qu'implique ce geste simple. Et une fois utilisée, que devient l'eau ? Pour mieux comprendre, rendez-vous dans les coulisses des services publics qui gèrent l'eau sur notre territoire.



DU MILIEU NATUREL AU ROBINET : L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Pour fournir à tous et en permanence une eau potable de qualité, le Grand Anancy exploite un ensemble complexe d'installations qui assure 4 grandes fonctions :

MOBILISER LA RESSOURCE

Avant tout, il s'agit de prélever dans le milieu naturel les quantités nécessaires d'« eau brute ». À l'échelle du territoire, il s'agit principalement du lac, dans lequel est pompée environ 70 % de l'eau potable produite, ainsi que des prélèvements dans les nappes phréatiques : sources, captages et forages.

PRODUIRE ET STOCKER L'EAU POTABLE

L'Agglomération a la chance de disposer sur son territoire d'importantes réserves d'eau de bonne qualité. L'eau brute ainsi extraite nécessite un traitement pour devenir potable et répondre aux normes sanitaires strictes du code de la santé publique : simple action de désinfection au chlore gazeux dans certains cas, actions plus importantes de filtration dans d'autres. Dans ses 7 usines de traitement des eaux, l'Agglomération a fait le choix de limiter autant que possible les traitements chimiques et privilégie le recours à l'ultrafiltration. Une fois traitée, l'eau est stockée dans l'un des 140 réservoirs

qui permettent de disposer d'un stock sécuritaire et de répondre à la demande, même en période de forte demande.

LA DISTRIBUER

L'eau est ensuite acheminée par un réseau enterré de canalisations jusqu'aux robinets des usagers. L'entretien et la surveillance de ces 1 600 kilomètres de conduites est une action fondamentale qui nécessite en permanence :

- de garantir leur étanchéité en recherchant les fuites et en les réparant,
- de renouveler les tronçons les plus anciens.

CONTRÔLER SA QUALITÉ

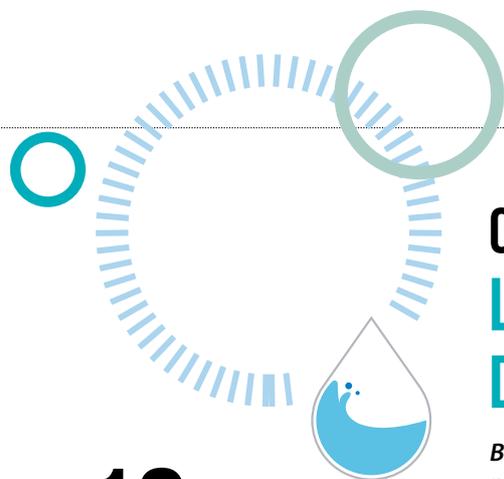
Ce contrôle intervient à deux niveaux :

- par l'Autorité sanitaire (les services de l'État), qui applique un programme d'analyses sur toute la chaîne, depuis le milieu naturel jusqu'au robinet, et déclare l'eau potable ou non, au regard du respect de normes de qualité,
- par le Grand Anancy, qui assure un suivi permanent de la qualité de l'eau dans son laboratoire intégré, sur de nombreux paramètres micro-biologiques et physico-chimiques, et effectue pour cela 4 300 analyses en autocontrôle par an.

MOBILISER
PRODUIRE
STOCKER
DISTRIBUER
CONTRÔLER

146 LITRES D'EAU

sont consommés en moyenne par habitant et par jour, dont seulement 1 % pour la boisson



16 MILLIONS DE M³

d'eau potable produite
chaque année dans
le Grand Annecy



COLLECTÉES ET DÉPOLLUÉES : LE PARCOURS DES EAUX USÉES

Boisson, cuisine, vaisselle, bains et douches, toilettes, mais aussi effluents industriels et agroalimentaires autorisés : une fois utilisée par l'Homme, l'eau passe par 3 étapes fondamentales. Elles sont assurées, au titre du service public de l'assainissement par le Sila et consistent à :

COLLECTER LES EAUX USÉES

Très développé sur le territoire de l'Agglomération, l'assainissement collectif est un service public qui collecte les eaux usées depuis leurs points d'évacuation dans les habitations (évier, lavabos, toilettes...) dans plus de 1 300 kilomètres de conduites appelées collecteurs. Le Sila assure leur entretien régulier et leur réhabilitation, ainsi que la construction de nouveaux réseaux. En milieu rural, dans les zones d'habitat diffus, l'assainissement est parfois non collectif : les propriétaires sont alors responsables de la création et de l'entretien des installations, tandis que le Sila est chargé de contrôler leur bon fonctionnement, pour la préservation du milieu naturel.

LES ÉPURER

Les eaux collectées sont ensuite acheminées vers 12 usines ou unités de dépollution (Udep), également appelées stations d'épuration. Très complexes, les traitements

consistent à éliminer les déchets les plus gros, séparer les matières solides pour les éliminer, les recycler, les valoriser ou les réutiliser (valorisation énergétique, épandage agricole, compostage, production de biogaz...), appliquer un traitement biologique aux matières dissoutes dans l'eau. Située à Annecy sur la commune déléguée de Cran-Gevrier, Siloé est la plus importante usine de dépollution gérée par le Sila. Elle est dotée d'un traitement des eaux usées poussé et performant. Des visites sont régulièrement organisées (renseignements sur www.sila.fr)

LES REJETER DANS LE MILIEU NATUREL

Une fois dépolluée, l'eau épurée est acheminée vers le milieu naturel, généralement un cours d'eau (le Fier pour les eaux en provenance de l'usine Siloé). Des contrôles journaliers sont effectués par un laboratoire habilité.

 Le Sila, c'est plus de 60 ans d'investissement pour préserver la qualité des eaux du lac et disposer aujourd'hui d'une ressource de qualité au meilleur coût.



PIERRE BRUYÈRE,
Président
du Sila

LA NÉCESSAIRE COLLECTE SÉPARÉE DES EAUX PLUVIALES

Sur le territoire du Grand Annecy, les eaux usées et pluviales bénéficient d'une gestion séparative avec deux réseaux distincts : un réseau d'eaux usées qui conduit les effluents vers des unités de dépollution, et un réseau d'eaux pluviales qui les transporte directement vers le milieu naturel, lac ou rivières, après parfois un traitement spécifique. D'où l'importance de ne rien jeter dans les grilles et avaloirs d'eaux pluviales, ni sur la chaussée ! En tant que gestionnaire des eaux pluviales urbaines, le Grand Annecy assure 3 missions principales :

GÉRER LE RÉSEAU PUBLIC D'EAUX PLUVIALES URBAINES

- entretenir, surveiller et nettoyer les 1300 km de canalisations enterrées, 30 km de fossés, 120 ouvrages structurants (bassins de rétention, débourbeurs-déshuileurs...) et 30 000 grilles et avaloirs,
- réaliser les travaux de réparation, de renforcement et de création des réseaux et ouvrages.



DOSSIER LES ASSISES DE L'EAU

>> TRAITER LES POLLUTIONS

Il s'agit en tout premier lieu de confiner les pollutions accidentelles et d'en identifier l'origine. En 2019, le service est intervenu 50 fois en urgence, le plus souvent à cause de déversements lors de remplissage de cuves à fioul ou du lavage du matériel sur les chantiers.

ENCOURAGER DE NOUVELLES PRATIQUES

De nouvelles règles ont été adoptées afin de gérer collectivement l'eau de pluie de façon intégrée et vertueuse... là où elle tombe ! Elles vont dans le sens d'une plus grande infiltration de l'eau de pluie dans le sol, chaque fois que c'est possible, afin de limiter le ruissellement des eaux de pluie vers le lac et les rivières. L'Agglomération en contrôle le respect, dans le cadre des permis de construire par exemple, auprès des particuliers, promoteurs, aménageurs, etc.

Une diversité de métiers

Environ 250 agents du Grand Anancy et du Sila assurent au quotidien des missions diverses pour l'alimentation en eau potable, l'assainissement des eaux usées et la gestion des eaux de pluie. Plombiers, releveurs de compteur, agents d'exploitation des réseaux, techniciens de laboratoire, responsables de station, techniciens usine, chargés d'études et travaux, agents de maintenance, personnels administratifs, etc. : une grande variété de métiers compose ces services, avec souvent un haut niveau de technicité et de qualifications.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

3,5 MILLIONS D'EUROS

investis chaque année par le Grand Anancy pour le réseau des eaux pluviales.

1 MILLION D'EUROS

investi chaque année par le Grand Anancy pour la gestion des milieux aquatiques sur les 4 bassins versants du territoire.

11,5 MILLIONS D'EUROS

de travaux réalisés chaque année par le Sila sur le réseau d'assainissement, les collecteurs (conduites), les unités de dépollution et les stations de pompage.

10 MILLIONS D'EUROS

investis chaque année par le Grand Anancy pour améliorer et renouveler le réseau d'eau potable, les ouvrages et les usines.

PAROLES DE PROFESSIONNELS



Notre mission principale consiste à faire des analyses

et prélèvements tout au long du circuit de l'eau pour des contrôles bactériologiques et physico-chimiques en laboratoire. En 15 jours, tout le territoire est contrôlé. En cas de non-conformité, j'avertis rapidement la production pour que des mesures correctives soient mises en place. J'apprécie la polyvalence et l'autonomie de mon métier. On est à la fois sur le terrain et au laboratoire, et en relation avec tous les pôles du service de l'Eau potable. »



PAULINE KOTZAMANIDIS,
responsable du laboratoire d'analyses
(Service Eau potable – Grand Anancy)



En moyenne, une conduite d'eau potable a une

durée de vie de 60 ans, il faut donc renouveler régulièrement le réseau. Avec les 3 chargés d'opération qui composent mon secteur, nous travaillons sur 2 gros volets : une partie d'ingénierie, études et conception des ouvrages par dessin sur ordinateur ; et une partie travaux, choix des entreprises et suivi des chantiers. C'est très technique et intéressant de voir le projet « abstrait » se concrétiser ensuite sur le terrain, de la construction à la mise en service. »



JÉRÉMIE DESCOMBES,
responsable du secteur études et travaux
(Service Eau potable – Grand Anancy)



Avec mon collègue, nous gérons en binôme

l'usine d'ultrafiltration de Pont de Pierre (en montant vers le plateau des Glières) et l'usine de Lathuille. Les tâches sont très diversifiées : contrôler les installations, modifier les paramètres si besoin, prévoir la maintenance, faire réaliser des travaux dans l'usine, anticiper les pannes, rédiger des procédures pour les personnes amenées à nous remplacer... On travaille principalement tout seul, mais pas pour soi : l'objectif est d'assurer un fonctionnement optimal de l'usine pour produire en permanence une eau de qualité. »



FRÉDÉRIC VERGNEAUX,
technicien usine
(Service Eau potable – Grand Anancy)

VERS UNE GESTION PLUS DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU

En cours d'élaboration, le [schéma directeur d'alimentation en eau potable du Grand Annecy](#) a pour principal objectif de sécuriser l'approvisionnement en eau du territoire à long terme. Prenant en compte les tensions sur les ressources induites par le changement climatique, ainsi que le développement du territoire et sa croissance démographique, cette démarche vise à fixer les grandes orientations pour une gestion durable de la ressource en eau, plus respectueuse des milieux naturels. Il s'agit notamment de :

- ▶ veiller à la conformité sanitaire de l'eau distribuée,
- ▶ développer les interconnexions pour sécuriser le réseau, mais également diminuer les prélèvements sur les ressources les plus en tension du territoire, particulièrement lors des périodes de sécheresse,
- ▶ améliorer la sûreté des ouvrages,
- ▶ accompagner le développement du territoire.

S'inscrivant dans ces grandes lignes directrices, un programme de 23 opérations a été élaboré, en concertation avec l'ensemble des communes, pour un coût prévisionnel de 50 millions d'euros. Sa mise en œuvre devrait commencer dès l'année prochaine. Une réflexion est en cours sur son financement et ses impacts sur les tarifs de l'eau.



Mes journées se composent de 2 heures d'accueil physique des abonnés, 2 heures de gestion des dossiers et 4 heures d'accueil téléphonique. Cette partie est la plus intense, les appels arrivent en continu, pour des souscriptions de contrat, des résiliations, beaucoup de questions sur les factures d'eau... Ce qui est intéressant, c'est d'analyser ensuite le problème soulevé (défaut d'abonnement, problème de consommation...). Souvent un travail de recherche ou d'enquête est nécessaire. Apporter une réponse de qualité aux usagers est une satisfaction. »

VALÉRIE RABANY,
agent administratif et d'accueil
des abonnés (Service Eau potable –
Grand Annecy)



Notre mission principale consiste à traiter les eaux usées afin de rendre une eau compatible avec le milieu naturel. Cette mission s'inscrit dans le cadre du développement durable en recherchant les pistes de récupération et de production d'énergie à partir des eaux usées. C'est le cas de l'usine de dépollution de Siloé qui produit du biométhane à partir des boues issues du traitement des eaux. Les performances épuratoires sont également en pleine évolution pour assurer un impact minimal sur le milieu naturel déjà fragilisé par le dérèglement climatique. C'est un métier passionnant, en évolution constante et qui est au cœur de l'écologie de terrain. »

NICOLAS GUILLAUD-SAUMUR,
responsable du service usines et unités de
dépollution (Service Assainissement – Sila)



Avec les 3 collègues de mon service, nous avons trois niveaux d'intervention :

- l'entretien régulier des réseaux d'eaux pluviales sur l'ensemble des communes, avec des campagnes de curage grâce à notre hydrocreuse, un poids lourd de 26 tonnes que nous sommes tous habilités à conduire,
- des tournées en urgence lors des épisodes pluvieux, afin de contrôler les grilles bouchées et les secteurs sensibles aux inondations,
- des interventions d'urgence, menées conjointement avec les pompiers, en cas de pollution constatée dans le réseau d'eaux pluviales. »

MORGAN SEGRET,
agent d'exploitation (Service Eaux
pluviales urbaines – Grand Annecy)



Avec mon équipe, nous contrôlons les rejets d'eaux usées effectués par les établissements professionnels. Nous réalisons des analyses d'eau plusieurs fois par an, et leur demandons le cas échéant des actions de mise en conformité. Nous avons également une mission de prévention des risques de pollution et d'accidents, avec l'opération collective "Soyons Fier", menée dans le cadre du contrat de bassin Fier et Lac par le Sila, avec la CCI, l'Agence de l'eau et le Grand Annecy. Nous rencontrons ainsi d'autres professionnels, pour les sensibiliser aux risques de rejets polluants, produits chimiques, hydrocarbures, graisses, métaux... »

CORALIE TRUCHET,
responsable du pôle Industriels
(Service Assainissement - Sila)

Concertation

L'EAU C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Lancées ce printemps, les Assises de l'eau du Grand Annecy rassemblent de nombreux acteurs du territoire autour de la question de la préservation des ressources.

Objectif : construire un plan d'action opérationnel en faveur d'une eau de qualité, en quantité suffisante, et pour garantir le bon fonctionnement des milieux aquatiques.

Quand on veut affronter un enjeu aussi considérable que le changement climatique, on voit à quel point il est essentiel de se réunir, et de mobiliser toutes les énergies collectives. » Thomas Terrier, Vice-président Eau du Grand Annecy, donnait le ton au cours de la soirée de lancement des Assises de l'eau. Elle se tenait en visio-conférence, le 30 mars dernier : plus de 200 personnes rassemblées virtuellement autour d'un plateau physique installé aux Papeteries, à Cran-Gevrier (Annecy). Des élus, des partenaires institutionnels, des agriculteurs, des entrepreneurs... mais aussi et surtout de nombreux habitants souhaitant apporter leur contribution.

CADRE PRIVILÉGIÉ

La soirée s'est d'ailleurs ouverte par la projection d'un film d'une quinzaine de minutes, issu d'une enquête réalisée auprès d'un panel d'habitants de l'Agglomération. « On a l'un des plus beaux lacs du monde. Amour et eau fraîche : voilà, c'est Annecy ! », s'enthousiasme Eva Thomas, serveuse en recherche d'emploi, reflétant un sentiment partagé par beaucoup : celui d'habiter dans un cadre privilégié. « L'eau est emblématique dans le Grand Annecy, a en effet rappelé en introduction Martial Saddier, président du comité de bassin Rhône Méditerranée Corse.

C'est ici qu'est née la politique de l'eau en France, avec des pionniers comme Charles et Bernard Bosson, les maires successifs, qui ont fait du lac d'Annecy le premier grand lac le plus pur d'Europe. L'Agglomération se doit



« AVEC CES ASSISES DE L'EAU, NOUS SOUHAITONS ASSOCIER L'ENSEMBLE DE LA POPULATION À UNE RESSOURCE QUI EST DEVENUE IDENTITAIRE, L'UN DES BIENS LES PLUS PRÉCIEUX. »

THOMAS TERRIER, Vice-Président du Grand Annecy en charge de l'eau

d'être exemplaire et de faire de l'eau une priorité, en s'inscrivant dans cette histoire. »

Chacun d'entre nous a son rôle à jouer dans cette partition, car « l'eau, c'est l'affaire de tous », a insisté Frédérique Lardet, Présidente du Grand Annecy, en appelant à la responsabilité de chacun : « En ce jour, c'est à vous, citoyens du Grand Annecy, et à nous, nouvelle génération d'élus, de prendre le relais au regard d'un changement climatique qui ne cesse de s'accélérer. »

CONFLITS D'USAGES

Car, des élus aux habitants, en passant par les pêcheurs, les agriculteurs, les entrepreneurs et les scientifiques, tous s'accordent sur un même constat, que résume dans le film *Éric Hugel, artisan traiteur* : « L'eau va devenir une denrée de plus en plus convoitée. » « Le changement climatique nous interpelle sur les risques de conflits, sur la disponibilité en eau pour tous les usages. Il interroge notre responsabilité : vis-à-vis de notre consommation, vis-à-vis de la préservation



vation des milieux », a expliqué au cours de la soirée Thomas Pelte, expert eau et changement climatique à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Comment dès lors garantir un accès à l'eau pour tous ? « *La bonne nouvelle*, poursuit l'expert, *c'est qu'on a beaucoup de leviers pour agir : économiser l'eau, la gérer de façon optimisée, la réutiliser, mais aussi lutter contre l'artificialisation des sols.* »

QUELLES SOLUTIONS ?

Les habitants en sont conscients, et évoquent les enjeux qui comptent selon eux, comme repenser l'urbanisation, protéger la faune et la flore des milieux aquatiques, économiser l'eau, chacun à son échelle... et surtout agir ensemble.

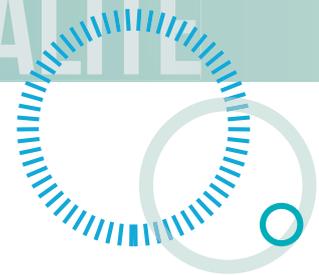
« *Tout doit être fait pour que l'enjeu de l'eau*

soit traité de manière globale, du sommet des montagnes jusqu'à la mer », insiste l'agriculteur Jean-Michel Remillon.

Agir ensemble : c'est bien l'objectif de ces Assises. Définir de manière collective les grands enjeux sur notre territoire, puis en débattre, au cours d'ateliers qui ont eu lieu mi-avril avec tous les volontaires. 3 grands thèmes y étaient abordés :

- 1. L'eau, pour tous :** partager une eau de qualité, en quantité suffisante.
- 2. Des montagnes à la mer :** restaurer les milieux naturels pour préserver la ressource.
- 3. L'eau, l'affaire de tous :** mobiliser chacun pour la préservation des ressources et à leur partage.

>>



Une soirée de restitution à l'automne

La soirée de restitution des Assises de l'eau, au cours de laquelle sera présenté le plan d'actions à mettre en œuvre collectivement sur le territoire du Grand Anancy, sera programmée à l'automne prochain.

ILS L'ONT DIT...



« L'eau ça m'évoque la vie. Toute petite, on habitait au bord de la plage. J'ai su nager avant de marcher ! »

Ingrid Raymond, employée de restauration

« Ici, l'eau a toujours été en abondance : les gens ne se projettent pas du tout sur l'idée qu'on pourrait en manquer. »

Laura Piron, architecte d'intérieur

« Pour préserver la ressource, il faut agir sur l'urbanisation, et repenser la place de l'Homme dans la nature et dans son environnement. »

Claudia Lerroux-Ferretti, comptable

« Sensibiliser les gens sur les usages de l'eau, sans les culpabiliser : on arrivera à plus de résultat si tout le monde se sent impliqué. »

Victoria Paccard, chef de produit

« Il faut que l'eau reste publique pour que la qualité reste bonne et qu'elle soit gérée au meilleur coût. »

Grégory Ligeon, coach sportif

« Si on ne protège pas l'environnement, les canards, les castors, toutes les petites bêtes qui vivent dans l'eau, on va tout détruire, il n'y aura plus de beauté. »

Cécilia Bommart, lycéenne

« On a une bonne eau dans notre région. L'eau du robinet est bien sûr traitée, mais cela reste une eau de bonne qualité. »

Gilles Clarens, agent immobilier

« Est-ce qu'on va suffisamment anticiper, pour qu'il n'y ait pas de catastrophe ? Pour l'anticipation, il faut de l'investissement. Donc ce sont des choix, et des stratégies politiques. »

Brigitte Lupo, enseignante à la retraite



DES PROPOSITIONS AUX ACTIONS

68 propositions ont émergé de ces ateliers. En parallèle, les membres de l'Espace Citoyen* se sont penchés plus précisément sur la mobilisation à long terme du territoire et de ses habitants sur la question de l'eau.

À partir de toute cette matière, les élus, techniciens, experts et de nombreux partenaires institutionnels et socio-économiques ont échangé et travaillé au cours d'ateliers spécifiques au mois de mai. Objectif : définir ensemble

une stratégie pour notre territoire, assortie d'orientations et de pistes d'actions. Tout ceci doit encore être affiné au cours de l'été, action par action, et enrichi par les avis des citoyens, notamment issus de la grande enquête sur l'eau proposée actuellement en ligne (voir ci-dessous). Il est donc encore temps de vous exprimer ! ▲

* L'Espace Citoyen est une instance de démocratie participative composée d'une centaine de membres bénévoles qui formulent des avis citoyens sur les grandes politiques publiques de l'Agglomération.



ENQUÊTE

L'EAU DANS L'AGGLO : VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Pour ajuster leur stratégie, et finaliser leurs programmes d'actions prioritaires, le Grand Anancy et ses partenaires en charge de l'eau souhaitent recueillir vos préoccupations et vos attentes. Qualité de l'eau et des milieux aquatiques, sécheresses et inondations, consommation et économies d'eau potable, adaptation au changement climatique, eau et aménagement urbain... Vous sentez-vous suffisamment informé ? Quels enjeux vous paraissent prioritaires et qu'attendez-vous des collectivités et des acteurs de l'eau sur le territoire ? Êtes vous prêt à vous engager ? Une

grande enquête vous est proposée en ligne tout l'été dans le cadre des Assises de l'eau : donnez votre avis avant le 15 septembre !

Pour participer, 2 solutions :

- Remplir le questionnaire en ligne sur www.grandannecy.fr
- Ou flasher avec votre smartphone le QR code ci-dessous.

Des formulaires papier sont également disponibles dans les points d'accueil du Grand Anancy, dans votre Mairie ou sur demande à assises-eau@grandannecy.fr



ENVIRONNEMENT

9 ACTIONS QUI FONT LA DIFFÉRENCE



Le Grand Annecy s'engage pour accélérer la transition écologique du territoire : concrètement, ça veut dire quoi ? Focus sur 9 actions en cours.

1 Fonds Air Bois
772 primes de 1 000, 2 000 ou 3 000 € ont été attribuées depuis début 2018 à des habitants pour remplacer les anciens dispositifs de chauffage individuel au bois par un appareil performant permettant de réduire jusqu'à 30 fois les émissions de particules fines dans l'air.

2 Fonds Air Entreprises
Avec ce dispositif lancé en février 2021, le Grand Annecy apporte son soutien financier aux entreprises du territoire, quelle que soit leur taille, pour leurs projets visant à améliorer la qualité de l'air : système de chauffage, acquisition d'équipements moins polluants, etc.

3 « J'éco rénove mon logement »
En complément des aides nationales et départementales, le Grand Annecy aide les copropriétés et propriétaires de maisons individuelles qui veulent réaliser des travaux d'amélioration énergétique de leur logement. **5 000 projets** de ce type bénéficient actuellement d'un accompagnement technique et financier en cours.

4 Défi énergie
110 personnes réparties en 10 équipes ont participé au Défi énergie du Grand Annecy, organisé de janvier à juin 2021. À la clé : de bons réflexes pour réduire leurs consommations d'énergie et leur impact sur la planète. **Bravo !**

6 Un habitant, un arbre
Les arbres embellissent le paysage, fournissent ombre et fraîcheur l'été, participent au cycle naturel de l'eau, stockent le carbone, accueillent la biodiversité : d'où l'objectif, issu du projet de territoire du Grand Annecy, d'en planter un par habitant d'ici 2050. L'Agglomération participe à l'achat d'arbres pour les communes et à partir de cet automne pour les particuliers qui le souhaitent.

7 Compostage et broyage
Ces deux procédés participent à la réduction de la production de déchets, et donc de leur collecte et de leur traitement. Le compostage réduit d'un tiers le poids de la poubelle d'un ménage. Le broyage valorise les restes de végétaux au jardin. Le Grand Annecy met à disposition de tous les habitants différents types de composteurs individuels ou collectifs et expérimente des campagnes de broyage à domicile pour les particuliers des rives du lac, des Pays d'Alby et de Fillière.

5 Amélioration du rendement du réseau d'eau potable
Avec un taux de rendement de son réseau d'eau potable de 81,4 % en 2020, l'Agglomération dépasse la barre des **80 %**, un objectif qu'elle s'était fixé depuis longtemps. En réduisant les pertes par fuites, nous diminuons nos prélèvements dans le milieu naturel. L'amélioration continue du réseau d'eau potable (5 à 7 millions d'euros investis chaque année par le Grand Annecy) reste une priorité.

8 Aide à l'achat d'un vélo
À partir de cet été, vous pouvez bénéficier d'une aide financière accordée par l'Agglomération pour l'achat d'un vélo urbain, équipé ou non d'une assistance électrique*.
Objectif : inciter les habitants à s'équiper, afin d'utiliser le plus souvent possible ce mode de déplacement sain, bon pour l'environnement et la santé !
** Le montant de l'aide varie en fonction de votre revenu fiscal par part et du type d'équipement.*

9 Lignes de bus saisonnières : la gratuité en test
Parmi tous les dispositifs mis en place cet été pour améliorer les déplacements, l'Agglomération expérimente la gratuité dans les bus sur les lignes des plages, lignes villages et lignes montagnes. Plus besoin de chercher la monnaie ou un ticket au fond de votre sac, il n'y a plus qu'à monter à bord !

BIEN PRODUIRE, BIEN SE NOURRIR : LE LOCAL A TOUT BON !

Manger mieux, de saison et local : largement exprimée par les habitants lors de la démarche « Imagine le Grand Annecy » et au cours des Ateliers climat, cette attente va guider l'élaboration d'un Projet alimentaire territorial pour l'Agglomération.



Très dynamique, l'agriculture du Grand Annecy compte beaucoup de productions labellisées AOP* et IGP**, gage de qualité et d'un savoir-faire reconnu. L'enjeu majeur de demain va être de relocaliser l'alimentation, afin de renforcer l'autonomie alimentaire du territoire aujourd'hui très faible. Voté à l'unanimité lors du conseil communautaire du 25 mars dernier, le lancement du Projet alimentaire territorial (PAT) va permettre de structurer une politique alimentaire cohérente, en adéquation avec les besoins et les contraintes du territoire, liées à sa topographie, à l'urbanisation et au changement climatique.

Un PAT, ça consiste en quoi ?

Apparu dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAF) du 13 octobre 2014, le Projet alimentaire territorial regroupe l'ensemble des initiatives locales destinées à affirmer l'ancrage de l'alimentation au territoire, en rapprochant les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités locales et les consommateurs.

Une démarche collective pour répondre à deux objectifs principaux, « bien produire » et « bien manger ».

Le Grand Annecy a identifié plusieurs partenaires clés pour soutenir et ac-

compagner l'élaboration de son PAT : les 34 communes de l'Agglomération, l'Espace Citoyen, les représentants des consommateurs, les structures agricoles, le Parc naturel régional des Bauges, les chambres consulaires ou encore les principaux transformateurs et distributeurs. En avril dernier, l'Agglomération a répondu à l'appel à projet lancé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et a obtenu en juin la labellisation officielle de son projet alimentaire territorial émergent. ▲

* Appellation d'origine protégée

** Indication géographique protégée

L'ALIMENTATION ACTRICE DU CONCOURS VIDÉOS DE L'ESPACE CITOYEN

Mobilisé et toujours très actif sur les grands dossiers de l'Agglo, L'Espace Citoyen n'est pas resté insensible à la question de l'alimentation. Au contraire, il est même à l'initiative d'un beau projet participatif : un concours de vidéos sur le thème « Alimentation et circuits courts ». Tous les habitants du territoire du Grand Annecy peuvent participer à la seule condition d'être 100 % amateur en la matière : individuels, groupes indépendants, associations, collèges, lycées, MJC, centres sociaux, service enfance jeunesse des communes, etc.

Un concours très ouvert dont les courts-métrages (de 3 à 5 min) doivent s'adresser aux familles pour les mobiliser sur les bien-

faits d'une alimentation saine, promouvoir les circuits courts et valoriser l'agriculture locale, peu importe l'angle de vue choisi : **santé, respect de l'environnement, économie, social**, etc.

Le concours vient d'être lancé (fin juin) et les réalisations sont à rendre pour la fin de l'année. Les œuvres retenues seront récompensées et feront l'objet d'une large diffusion sur tout le territoire du Grand Annecy.

Alors, à vos idées, prêt, feu, filmez !

+ d'infos
espacecitoyen@grandannecy.fr


L'Espace Citoyen
du Grand Annecy
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Intéressé.e par le sujet ? Faites-le nous savoir !

Le PAT va s'appuyer sur un diagnostic partagé avec les partenaires et la population, qui conduira dans un second temps à la mise en œuvre d'un plan d'actions. Vous souhaitez apporter votre contribution ? Participer à des ateliers ? Écrivez-nous :

planalimentaire@grandannecy.fr



FABIENNE DULIÈGE,

Vice-présidente agriculture
alimentation et ruralité du Grand Annecy

Pourquoi un Projet alimentaire pour le Grand Annecy ?

F.D. : Cette dernière année, nous avons tous constaté que la crise sanitaire a accentué le rapport des citoyens à l'alimentation. Elle a mis en évidence le souhait de mieux se nourrir pour être en bonne santé et revenir à l'essentiel. Le Projet alimentaire territorial va justement inciter les habitants à consommer autrement et à faire le lien avec le territoire : manger ce que l'on produit.

QUELS OBJECTIFS POUR RENFORCER L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE ?



Quels sont les atouts de notre territoire ?

F.D. : Nous avons une agriculture d'excellence avec une filière laitière importante et labellisée. Une agriculture nourricière, exportatrice, rémunératrice qui façonne et entretient notre cadre de vie. Aujourd'hui, pour consommer d'autres produits locaux, il est nécessaire de trouver des terres agricoles disponibles afin de diversifier la production comme par exemple le maraîchage, la volaille, les céréales panifiables et autres productions. Le foncier agricole étant peu disponible et à protéger, il sera donc nécessaire de travailler avec tous les partenaires et développer d'autres axes comme l'agriculture urbaine.

« Manger mieux, de saison et local », c'est aussi une question d'éducation ?

F.D. : Tout à fait, il faut de la pédagogie pour apprendre à mieux se nourrir, pour faire passer les bons messages sur le rapport alimentation santé, sur le gaspillage, notamment auprès des enfants par le biais de l'école. Nous devons également être attentifs au public « précaire », en collaborant avec des associations et les épiceries solidaires car tout le monde a le droit de se nourrir correctement.

Quelques chiffres

L'agriculture sur le Grand Annecy, ce sont :

270 exploitations agricoles (en 2017) dont **6 %** en agriculture biologique

+ de 1 000 emplois sur le territoire générés par la filière laitière.

1/3 de la surface du territoire occupé par l'agriculture dont **78 %** en prairie et **9 %** en alpage

409 chefs d'exploitation

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PLU INTERCOMMUNAL : VOTRE AVIS COMPTE !



Préserver la qualité de vie des habitants, maîtriser l'urbanisation, protéger l'environnement et l'agriculture, favoriser les déplacements doux... Autant de défis que le Grand Ancey souhaite relever en élaborant son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). La concertation autour de ce projet a démarré ce printemps.

Le PLUi du Grand Ancey encadrera l'aménagement et le développement de l'ensemble du territoire de l'Agglomération à l'horizon 2025. Son élaboration va durer environ 4 ans, et mobilisera élus, techniciens, acteurs du territoire, ainsi que tous les habitants qui le souhaitent. **Une première phase de concertation sur le diagnostic du territoire s'est déroulée d'avril à juin.**

En avril, deux réunions publiques d'informations et d'échanges ont été organisées pour le lancement de la phase de

concertation sur le diagnostic du territoire, qui constitue la première étape d'élaboration du PLUi habitat mobilité bioclimatique de l'Agglomération. Organisées en visioconférence, elles ont rassemblé près de 400 personnes.

Elles ont donné lieu ensuite à 9 ateliers, qui se sont tenus entre mai et juin, toujours en visioconférence en raison du contexte sanitaire, pour débattre sur des enjeux de déplacement, d'habitat, de développement économique ou encore d'agriculture.

Enfin, du 9 avril au 15 juin, l'Agglomération a enregistré sur ses registres en ligne, dans les mairies ou au siège du

Grand Ancey de nombreuses contributions du public. Elles seront attentivement analysées et viendront consolider les études sur le diagnostic du territoire, document stratégique qui justifiera les choix d'aménagement retenus dans le PLUi.

Et la suite ?

Après cette première phase sur le diagnostic de territoire, la concertation continue sur les étapes suivantes : le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), le règlement (zonage) et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP). ▲

QU'EST-CE QUE LE PLUI ?

C'est LE document de référence en matière d'urbanisme. Il traite de l'organisation et de l'aménagement des espaces et régleme l'utilisation du sol. Le PLUi du Grand Ancey concerne toute l'agglomération et ses 34 communes. Pour une action encore plus efficace et parce que l'habitat et les déplacements sont étroitement liés à l'aménagement du territoire, le PLUi du Grand Ancey vaut Programme local de l'habitat (PLH) et Plan de mobilités (ex-plan de déplacements urbains - PDU). Pour relever les grands défis environnementaux, le PLUi sera aussi bioclimatique, avec une forte exigence environnementale. Concrètement, le document déclinera notamment les dispositions du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET).

Votre avis compte !

Retrouvez toutes les informations sur le PLUi et prenez part à la concertation :

www.grandannecy-plui.fr



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

J'ÉCO-RÉNOVE MON LOGEMENT !

« J'éco-rénove mon logement », ce sont des aides pour les travaux, mais aussi un conseil gratuit, neutre et personnalisé pour tous les habitants du Grand Anancy.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les 100 000 logements du Grand Anancy émettent 24 % des gaz à effet de serre et 31 % des consommations énergétiques du territoire. Pour réduire cette empreinte, notre plan climat s'est fixé un objectif ambitieux : baisser de 65 % les gaz à effet de serre émis par les logements d'ici 2030, ce qui nécessite de rénover près de 10 logements par jour ! Il n'y a donc pas de temps à perdre pour relever ce défi collectif !

Pour aider les 88 000 propriétaires de logements privés à se lancer dans la rénovation thermique de leur maison ou de leur immeuble, le Grand Anancy a mis en place depuis 2020 un nouveau service : « J'éco-rénove mon logement ». Depuis le 15 juin, grâce au soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'État, ce service public se renforce et s'améliore en proposant :

POUR ÉLABORER SON PROJET DE RÉNOVATION

- Un **guichet unique d'information** pour tous les propriétaires de logement du Grand Anancy, quels que soient leurs revenus, qui cherchent des solutions pour améliorer les performances énergétiques de leur maison ou immeuble (voir coordonnées en fin d'article).
- Un **conseil et un accompagnement technique et financier, gratuit et personnalisé** pour tous les proprié-

taires ou copropriétés qui veulent se lancer dans des travaux de rénovation thermique. Des thermiciens vous aideront à analyser les déperditions énergétiques, choisir les travaux les plus efficaces, trouver les artisans agréés et connaître les aides auxquelles vous avez droit.

- La **possibilité de solliciter un cofinancement** du Grand Anancy et de la Région **pour les projets complexes** nécessitant le recours à une maîtrise d'œuvre ou un architecte, pour couvrir ces dépenses.
- Un **conseil spécifique pour les propriétaires de petits locaux tertiaires** (moins de 1 000 m²). En cours de déploiement, ce service sera opérationnel fin 2021.

POUR SE LANCER DANS LES TRAVAUX

- Des **aides financières pour toutes les copropriétés et pour les propriétaires** qui s'engagent à réaliser des tra-

vaux permettant un gain énergétique global.

- Un **accompagnement complet de ces porteurs de projet** (de la prise de décision à la livraison des travaux en passant par la constitution des dossiers de demande de subvention auprès de tous les partenaires (ANAH, MaPrimeRénov', Conseil départemental...), assuré gratuitement par des professionnels qualifiés, neutres et indépendants. ▲

Contact « J'éco-rénove mon logement » :
Asder-Soliha, opérateur du Grand Anancy
04 50 09 99 32
jecorenove@solihia.fr

Possibilité de demander un rendez-vous personnalisé ou de se rendre aux permanences organisées chaque mois à Anancy et dans les trois relais territoriaux du Grand Anancy (Saint-Jorioz, Fillière et Alby-sur-Chéran)

ÉCONOMIE

JEUNES ENTREPRISES : LA CRISE COMME UN DÉFI

Il y a maintenant plus d'un an, la crise sanitaire frappait brutalement les entreprises, bouleversant leur quotidien, fragilisant leur avenir, notamment pour les plus jeunes d'entre elles dans leur phase de construction. Voyant l'horizon s'assombrir, plusieurs startups ont relevé les manches, travaillé plus pour avancer, braver l'orage et en sortir. Témoignages.

CAPTAIN WILD

OU COMMENT CRÉER UNE AGENCE
DE VOYAGE EN PLEINE CRISE SANITAIRE



Is ont eu l'impertinence de créer leur agence de voyages en janvier 2020, alors que deux mois plus tard, le tourisme était en berne. « Ils », c'est Guillaume, Axel et encore Guillaume. Et bien leur en a pris, car cette agence de voyages-là n'a rien d'éphémère, parce qu'elle n'a rien de conventionnel. Captain Wild est la seule agence au monde à emmener le grand public dans l'univers des marques de l'outdoor. Des séjours qualitatifs, authentiques, imaginés et inventés avec les marques de l'outdoor, au cours desquels leurs équipements sont utilisés et souvent leurs athlètes invités, pour le plus grand bonheur d'une clientèle passionnée.

« On a travaillé trois fois plus pour le même résultat »

Les trois associés de Captain Wild reconnaissent que pour une jeune boîte comme eux, l'année 2020 a été très dure, à faire et défaire, à se heurter à bien des obstacles : les confinements, les fermetures des remontées mécaniques, les hôtels qui se dédient, etc. Malgré tout, ils n'ont jamais baissé les bras et ont su tirer avantage de cette période compliquée.

« Ça a été un travail de folie, on a travaillé trois fois plus pour le même résultat. Mais on aurait pu se dire "on fait pas". Nous, non, on a pris le parti de taper dedans, de modifier l'offre et de bagarrer. Et au final, ça nous a apporté énormément de clients d'autres entreprises qui

n'ont pas travaillé dans le secteur du tourisme outdoor. »

Aujourd'hui, Captain Wild se dit que si le concept et la formule plaisent aux marques (ils en comptent 70) alors que l'agence a démarré dans les plus mauvaises conditions de la terre, l'avenir est alors radieux et l'optimisme de mise. Cette situation que même dans leurs cauchemars les plus dingues ils n'auraient pu imaginer, Captain Wild est en train de la dépasser. Ils n'en doutent pas, 2021 sera une bonne année.

+ d'infos
www.captainwild.com

De gauche à droite, Guillaume Noel, Guillaume Rodellas et Axel Becouze, qui composent l'équipe de Captain Wild.



© Antoine Mesnage / Esprit Outdoor



Un vrai plus en temps de crise : l'accompagnement dans une pépinière d'entreprises du Grand Annecy

Contact : 04 50 52 18 43
entreprendre@grandannecy.fr



On espère rester en pépinière le plus longtemps possible car c'est une réelle chance avec un écosystème et un accompagnement incroyable. C'est un réel atout, on est au cœur du réacteur. »

CAPTAIN WILD,
hébergé à Annecy Base Camp
(Glaisins, Annecy)



Sur cette période, j'ai vu les liens se resserrer avec certaines sociétés. Dans cet écosystème, s'il n'y avait pas eu ce maillage, cela aurait été beaucoup plus difficile. Le Grand Annecy a fait des allègements de loyer, des gestes de cette nature nous ont donné des petits bols d'air dans des moments cruciaux pour le développement de l'entreprise. »

ATTRACTIVE LABS,
anciennement hébergé à Galiléo
(Altais, Chavanod)

ATTRACTIVE LABS

« SI LES ENTREPRENEURS NE PRENNENT PAS DE RISQUES, PERSONNE N'EN PREND »



Mickaël Rigard, fondateur
d'Attractive Labs.



À sa création en 2018, la société Attractive Labs fabriquait des bornes tactiles destinées à des événements, des salons. La période Covid a marqué un coup d'arrêt net sur l'activité, et pour cause... Pitch Simulator, un camp d'entraînement à la prise de parole en public, seconde marque développée par la startup, a souffert aussi de la crise et du fort ralentissement des entretiens d'embauches.

Attractive Labs mise alors sur le développement de sa 3^e marque O'citoyen, de la captation vidéo à distance pour de la consultation citoyenne, lancée fin 2019 sur fond de crise des Gilets jaunes. Ce produit, Attractive Labs s'est dit qu'il pourrait aussi intéresser les entreprises.

Ainsi est née en 2020 une 4^e marque, API Clients, pour capter en vidéo à distance des témoignages de clients, de marques, exploitables sur des sites de vente en ligne ou de présentation d'entreprises. D'une stratégie régionale, Attractive Labs a pris une dimension nationale, avec comme objectif pour 2022 d'aller tester les marchés belges et suisses.

Mickaël Rigard, son fondateur, le reconnaît bien volontiers : « On n'aurait pas été à ce niveau-là aujourd'hui sans la crise sanitaire. On serait resté sur les deux premières activités qui fonctionnaient, on aurait fait un chiffre d'affaires confortable mais on n'aurait pas cette vision et cette ambition. »

Le challenge pour ADN

Quatre nouveaux collaborateurs travaillent désormais depuis Paris, Lyon, Marseille et Toulouse, pour quadriller le territoire et être plus présents commercialement dans les grandes villes. Mickaël Rigard l'admet : « on prend des décisions dans l'urgence, on fait un pari risqué pour l'entreprise, mais on est entrepreneur. Si les entrepreneurs ne prennent pas de risque, personne n'en prend. Les défis, les challenges font partie de mon ADN, et c'est ce que j'essaie d'impulser auprès des équipes. »

Sa phase de structuration commerciale achevée, Attractive Labs entend bien cette année récolter les fruits semés.

+ d'infos

attractivelabs.com

VALORISATION DES DÉCHETS

BROYAGE, PAILLAGE ET COMPOSTAGE : LES ALLIÉS DU JARDIN

Le saviez-vous ? Chaque année, le compostage permet de détourner de l'incinération en moyenne 75 kg de déchets de cuisine par habitant et 25 kg de déchets de jardin par foyer ! C'est la bonne saison pour s'y mettre, ainsi qu'au broyage et au paillage des végétaux, deux autres techniques complémentaires.

Au lieu d'emmener vos déchets verts en déchèterie, pourquoi ne pas les faire broyer ? Au printemps dernier, 146 foyers des rives du lac, du Pays d'Alby et du Pays de Fillière ont ainsi bénéficié du broyage de végétaux à domicile proposé par le Grand Annecy. Une nouvelle campagne débutera mi-septembre avec des inscriptions en ligne dès la rentrée sur www.grandannecy.fr. Du broyat est aussi régulièrement mis à disposition des habitants à la déchèterie d'Épagny-Metz-Tessy et sur la plateforme des végétaux de Villaz nouvellement réaménagée. Il peut être utilisé en paillage dans le potager, au pied des arbres ou mélangé au compost pour l'équilibrer. ▲

+ d'infos

www.grandannecy.fr

« COMPOSTER, C'EST
À LA PORTÉE DE TOUS ! »

J'ai participé au premier défi déchet organisé par l'Agglo en 2015, au cours duquel le compostage partagé nous a été présenté avec la démarche à suivre pour l'installer chez nous. Pour mettre en place ce projet, j'ai dû rentrer dans le bureau du syndic de ma copropriété. Il a fallu d'abord rassurer, car il y avait pas mal de réticences : peur des mauvaises odeurs, des nuisances occasionnées par les rongeurs... Je me suis donc portée volontaire pour être la référente du site. J'ai réussi à faire accepter le projet en assemblée générale en mars 2017 et les bacs ont été installés par l'Agglo en novembre 2017.

On s'est donné une année d'observation pour voir si ça fonctionnait. J'ai reçu une petite formation au compostage par l'Agglo, mais c'est très simple et à la portée de tous ! J'ai ensuite organisé une petite réunion d'information pour distribuer des bio seaux aux voisins intéressés. Mais difficile de savoir le nombre réel de foyers qui compostent : je vois parfois des personnes de la résidence voisine qui viennent vider leur saladier dans notre composteur, et tant mieux !

Au bout d'un an et demi, le composteur de maturation était plein, et il a fallu trouver des solutions pour utiliser le compost. Comme on a la chance d'avoir beaucoup d'espaces verts, on a mis en place en 2019 des carrés potagers avec l'accord de la copropriété et un récupérateur d'eau de pluie. C'est très pratique pour laver les bio seaux et arroser les plantations !

Au final, le compostage nécessite très peu d'investissement et permet de créer du lien ! Le brassage prend environ 10 minutes par semaine et 1 heure tous les 6 mois pour vider le bac de maturation. Les gens peuvent aussi prendre du compost quand ils le veulent, c'est en libre accès !

Céline Morel

référente du site de compostage partagé au clos des bleuets, à Annecy-le-Vieux (160 logements)



AMÉNAGEMENT

FAITES LE PLEIN D'ACTIVITÉS AU SEMNOZ CET ÉTÉ !

Montagne incontournable des Grands Annéciens, Le Semnoz n'est plus à présenter : une vue panoramique à 360°, avec le Mont-Blanc en point d'orgue et un domaine aux nombreux atouts pour les amoureux de la nature. Si les adeptes des sports d'hiver ont dû renoncer à leur saison pour cause de pandémie, l'envie de renouer avec ce joyau montagneux n'a pas été altérée. Tant mieux, la station vous propose moult activités cet été !

En juillet et en août, c'est le retour des traditionnelles animations made in Semnoz :

- **la luge d'été** (à partir de 3 ans accompagné et 8 ans en solo),
- **le mini kart électrique** (4 ans et +),
- **le Runix** (kart de descente) et le **black-mountain** (trottinette tout terrain), non motorisés et tractés par un télésiège pour la montée (à partir d'1,25 m),
- sans oublier **le télémix** « le Belvédère » qui permet aux piétons d'accéder au sommet du Semnoz à 1 702 m d'altitude.

Mais au rayon découvertes et émotions, la station n'a pas fini de vous surprendre avec **trois nouvelles activités au programme** :

- **le biathlon d'été** à partir de 7 ans,

sous la forme d'un petit parcours cardio et tirs à la carabine laser (activité située à côté de la luge d'été),

- **3 parcours d'orientation**, de 500 m à 1,5 km. Ludiques (jeux, devinettes, coloriages, etc) et idéal pour les familles !
- **les randonnées guidées** (très demandées !), encadrées par un accompagnateur de moyenne montagne professionnel. Des sorties découverte le matin (3h) ou l'après-midi (2h) pour en apprendre plus sur les alpages, la faune, la flore, le massif des Bauges, etc. Les randonnées auront lieu les mardis et jeudis. Inscription et paiement sur www.semnoz.fr

Le Semnoz est un fabuleux terrain de jeux pour la pratique de la moyenne montagne qui peut s'explorer aussi,

en toute liberté et sans coût, au fil de nombreuses balades, du jardin alpin botanique, de l'aire d'aéromodélisme, des rencontres avec les alpagistes, des vols en parapente... avec un seul mot d'ordre : la convivialité ! ▲

Des activités à la carte et avec la carte !

Hormis pour les randonnées accompagnées, il faut une carte à points pour accéder aux activités payantes. Rien de compliqué pour vous procurer le précieux sésame : rendez-vous aux **caisses de ski alpin** versant Annecy, et achetez une (ou plusieurs) carte de 1, 5, 10 ou 25 points. Non nominative et sans limite de durée, pas de quoi hésiter ! ▲



LE + DE L'ÉTÉ 2021 : les navettes pour monter au Semnoz sont gratuites !

De la gare d'Annecy ou de la mairie de Duingt, optez pour les lignes S4 et S5 pour vous acheminer en toute tranquillité jusqu'au Semnoz. Possibilité d'embarquer votre vélo (accès payant : 5 €).

DÉCOUVERTE



LA GARE DE DUINGT REPREND DU SERVICE

Située le long de la voie verte, l'ancienne gare de Duingt a été réhabilitée en une aire d'accueil multi-services baptisée « Le bon wagon ». L'endroit idéal pour une halte conviviale et gourmande.



Découvrez en vidéo l'impressionnante réalisation de la fresque sur la façade du bon wagon !
https://youtu.be/eJsWOH8s_FY

Depuis la mi-mai, les adeptes de la petite reine et autres visiteurs de passage sur la voie verte ont pu découvrir ce nouvel espace sportif et convivial baptisé « Le bon wagon ». Situé dans l'ancienne gare ferroviaire entièrement rénovée, sur 170 m², il se compose d'une aire d'accueil multi-services pour les cyclistes mais également d'une petite restauration/buvette/café pour ceux qui souhaitent faire une pause gourmande dans un site exceptionnel.

Ce commerce spécialisé propose différents services : atelier de répa-

ration, points de recharge pour les batteries électriques, location ou achat d'une nouvelle monture et autres accessoires équipementiers sur les conseils d'un professionnel, afin de poursuivre son périple, « regonflé à bloc ».

Et pour ceux qui préfèrent prendre leur temps en mode contemplatif, la grande terrasse lamée bois offre un point de vue remarquable sur le Semnoz, les dents de Lanfon et la Tournette.

Envie d'un pique-nique en famille ou entre amis : tables et bancs sont à votre disposition !

Mobilités douces

Ce projet, porté par la commune de Duingt, a bénéficié du soutien financier de la Région et du Département, ainsi que des équipements vélo mis à disposition par le Grand Anney : totem de répa-

ration, station de gonflage, racks de stationnement pour les vélos et implantation d'une station de vélos en libre-service « Vélonecy 60 minutes » : 19 vélos à assistance électrique de location sont ainsi disponibles pour les déplacements courts.

Cet espace de détente et loisirs, où un grand parking gratuit à proximité vous permettra de stationner votre véhicule, peut être aussi le point de départ de randonnées dans le Taillefer, dans le Parc national des Bauges, autour du lac d'Anney à bicyclette ou simplement dans le vieux village de Duingt dont le patrimoine historique mérite le détour. Une nouvelle voie piétons-vélos permettra d'ailleurs de rejoindre en toute sécurité le cœur du village depuis la voie verte dès l'automne prochain. ▲

« PRENDRE LE BON WAGON »

En jargon cycliste, c'est faire le choix du bon groupe et être dans l'aspiration, « bien calé dans la roue à l'abri du vent », pour aller le plus vite possible dans les meilleures conditions !



DÉFI ÉNERGIE RELEVÉ !

Pendant 6 mois, plus de 100 familles ont tenté de faire baisser leurs consommations d'énergie dans le cadre du défi lancé par le Grand Anancy et accompagné par la startup eGreen. Très sensible à la question environnementale, Céline Noir a fait partie de l'aventure avec son équipe « Les disjonctés ». Elle raconte.



Les familles participantes ont été réparties en dix équipes avec une finalité commune : marquer le maximum de points pour remporter le challenge. Comment ? En suivant un planning très rythmé : « on avait une réunion chaque début de mois pour faire le point, poser nos questions, proposer nos idées.. Le vendredi c'était le jour des défis sous forme de quiz ou d'action à réaliser. Il y a eu également deux périodes plus intenses en mars et en mai avec un défi à relever tous les jours pendant deux semaines ! Des gestes simples comme réduire d'1 à 2 degrés la température de notre logement, débrancher son chargeur de téléphone, éteindre la pièce que l'on quitte... photos à l'appui ! ». Ludique, conviviale, la démarche a tout pour plaire, la connaissance en plus : « j'ai vraiment appris des choses et modifié mes habitudes, surtout en informatique, comme vider ma corbeille tous les soirs, être plus sélective dans les newsletters auxquelles je m'abonne, éteindre ma box, etc ».

Petit bémol : six mois c'est long et « la dynamique s'étiole au fil du temps ». Une suggestion : « aller plus loin dans la transmission, diffuser plus largement ces bons gestes, dans les écoles par exemple. Il y a une vraie "communauté" prête à relayer les infos ! ».

Un défi énergie qui a tout bon : en plus de l'impact positif sur l'environnement, il a permis de renforcer la cohésion sociale autour d'une démarche collective qui a du sens. ▲



J'AI VRAIMENT APPRIS DES CHOSES ET MODIFIÉ MES HABITUDES, SURTOUT EN INFORMATIQUE, COMME VIDER MA CORBEILLE TOUS LES SOIRS...

CÉLINE NOIR, de l'équipe « Les disjonctés »



EXPRESSION

GRUPE DES ÉLUS DES TERRITOIRES

Le sens et l'équilibre du territoire

Merci aux lecteurs de ces lignes : les premières de ce groupe d'élus, qui a chevillé au corps l'intérêt général, et à cœur l'équilibre des politiques au service de toutes les communes et des citoyens.

La démarche collective « Imagine le Grand Anancy » lancée en 2017 a fondé notre projet de territoire.

Nous en sommes les garants, déterminés à sa mise en œuvre équilibrée, et restons très attentifs aux dépenses afin de ne pas augmenter les impôts.

Le plan pluriannuel d'investissement de ce mandat doit donc cadrer avec la capacité financière de notre agglomération, et surtout

bien répartir les crédits entre les compétences exercées par le Grand Anancy.

La mobilité est la priorité : oui au développement des transports en commun, mais sans négliger nos compétences environnementales (eau, déchets...), la transition énergétique, le monde économique et le tourisme, les personnes âgées, tout en garantissant une répartition géographique équilibrée des aménagements futurs.

Nous veillerons à cela.

Nos choix politiques engagent plusieurs générations.

Vous pouvez compter sur notre pragmatisme et notre sens du territoire auprès des habitants.

Christian ANSELME
Jacques ARCHINARD
Michel BEAL
Nicole BLOC
Franck BOGEY
Stéphane BOUCLIER
Corinne BOULAND
Catherine BOUVIER
Patrick BOSSON
Antoine DE MENTHON
Élisabeth EMONET
Élisabeth LASSALLE
Christian MARTINOD
Catherine MERCIER-GUYON
Thomas MESZAROS
Philippe MONMONT
Michel MUGNIER-POLLET
Laure ODORICO
Gérard PASTOR
Raymond PELLICIER
Marie-Luce PERDRIX
Tony PESSEY
Jean-Luc RIGAUT
Christian ROPHILLE

GRUPE LA VISION DES FEMMES DU GRAND ANANCY

Regards de femmes : bâtir l'avenir ensemble

10 femmes engagées ont souhaité se rassembler hors des sentiers politiques traditionnels pour porter un regard différent et complémentaire sur nos actions.

Nous voulons :

- Bâtir l'avenir ensemble dans un esprit de

bienveillance et de respect mutuel, par une réflexion audacieuse et innovante et des actions responsables au service du territoire

- Relier des idées et des femmes, engagées au service des habitants, des familles, des associations et des entreprises de notre territoire.

Isabelle BASTID
Cécile BOLY
Odile CERIATY-MAURIS
Martine COUTAZ
Sandrine D'ALL'AGLIO
Fabienne DUILIEGE
Ségolène GUICHARD
Claire LEPAN
Magali MUGNIER
Monique PIMONOW

LE GRAND ANANCY À VOTRE ÉCOUTE



au siège de l'Agglomération : 04 50 63 48 48

46 avenue des Îles à Anancy

 www.grandanancy.fr – agglo@grandanancy.fr

dans chacun des 3 RELAIS TERRITORIAUX

- à **Saint-Jorioz** – 225 route de Sales – 04 50 68 54 43
- à **Fillière** – 300 rue des Fleuries, Thorens-Glières 04 50 22 43 80
- à **Alby-sur-Chéran** – 363 allée du Collège – 04 50 68 11 99

DES TUTOS ZÉRO DÉCHET EN VIDÉO



Ces vidéos ont été réalisées par la Ville d'Annecy dans le cadre de la semaine du développement durable en avril 2021

Retrouvez-les en ligne sur :

[www.grandannecy.fr / rubrique valorisation des déchets / réduisons nos déchets / tutos zéro déchet.](http://www.grandannecy.fr/rubrique_valorisation_des_dechets_reduisons_nos_dechets_tutos_zero_dechet)

Comment confectionner une éponge à partir de vieilles chaussettes, un sac avec votre vieux tee-shirt préféré ou de la lessive avec peu d'ingrédients ? Lancez-vous grâce aux tutos zéro déchet en vidéo !

Éponge tawashi

1 planche à tisser fait-maison, **2 paires de chaussettes** usagées propres et **1 paire de ciseaux** ; découvrez une technique simple pour fabriquer ces éponges écologiques.



Lessive

Pour préparer de la lessive, il suffit de **4 ingrédients** : du savon noir, du bicarbonate de soude, des cristaux de soude et de l'eau chaude.



Sac tee-shirt

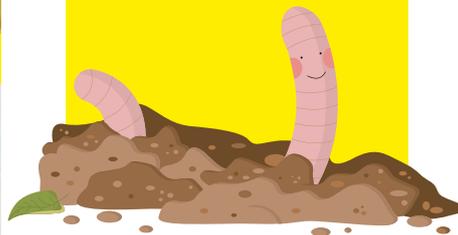
Pas besoin de machine à coudre pour obtenir ce joli sac !

Une paire de ciseaux et **un vieux tee-shirt** à découper feront l'affaire.



Compostage partagé

LÉO ET DÉBORAH vous expliquent le fonctionnement d'un **site de compostage partagé** et la démarche à suivre pour le mettre en place dans votre copropriété.



EN BONUS !



Les animatrices du centre horticole municipal d'Annecy vous apprennent à **bouturer une plante** et à réaliser une **mini serre** à partir d'une bouteille en plastique.

À NOTER

Dès la rentrée de septembre, les ambassadeurs du tri et de la réduction des déchets du Grand Annecy proposeront chaque mois des ateliers zéro déchet gratuits sur inscription.

Le programme des visites et ateliers 2021 est téléchargeable sur [www.grandannecy.fr / rubrique valorisation des déchets.](http://www.grandannecy.fr/rubrique_valorisation_des_dechets)





Cet été,
ma voiture
aussi prend
des vacances!

Découvrez l'offre de mobilité saisonnière
mobil-ete.grandannecy.fr |  | 